

<b>Zeitschrift:</b>	Mitteilungsblatt / Keramik-Freunde der Schweiz = Revue des Amis Suisses de la Céramique = Rivista degli Amici Svizzeri della Ceramica
<b>Herausgeber:</b>	Keramik-Freunde der Schweiz
<b>Band:</b>	- (2012)
<b>Heft:</b>	126
<b>Artikel:</b>	La manufacture de Jacques II : chambrette à Lunéville (1730-1758)
<b>Autor:</b>	Rosen, Jean / Maggetti, Marino
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-515381">https://doi.org/10.5169/seals-515381</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## - DEUXIÈME PARTIE -

### LA MANUFACTURE DE JACQUES II CHAMBRETTE À LUNÉVILLE (1730-1758)

«Qui pourrait se douter un seul instant, que Jacques Chambrette, digne émule des Flammong, est presque totalement inconnu ; alors que son établissement fut le plus important de l'Est de la France après celui de Strasbourg, et que s'il subit l'influence artistique de cette faïencerie, il constitua à son tour un vaste centre de rayonnement».

Maurice Noël, *Recherches sur la céramique lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nancy, 1961, p. 33.

#### LA MANUFACTURE DE JACQUES II CHAMBRETTE À LUNÉVILLE (1730-1758) : UNE HISTOIRE REVISITÉE

Jean Rosen

Pendant fort longtemps, un consensus semble s'être établi à propos de la manufacture fondée par Jacques II Chambrette à Lunéville et de ses productions. Pour résumer, on la disait «fondée vers 1720-1723, l'une des plus importantes de l'est de la France», ayant connu un fort développement jusqu'à occuper deux cents ouvriers en 1753, peu de temps avant la mort de son fondateur en 1758<sup>57</sup>. Les principaux objets de référence de ses productions de grand feu et de réverbère étaient pour la plupart conservés au musée du château de Lunéville, au musée lorrain de Nancy et au musée national de céramique à Sèvres, et l'on s'accordait pour lui attribuer un très grand nombre de pièces dont l'ensemble ne présentait pas toujours la cohérence souhaitée, faïences souvent évoquées à une date plus récente, il est vrai, sous la prudente appellation de «Lunéville ou sa région».

Après la thèse de Maurice Noël consacrée à la céramique lorraine en 1961 – et plus particulièrement à celle de Cyfflé, – la manufacture de Jacques II Chambrette à Lunéville a pourtant fait l'objet en 1983 des recherches historiques beaucoup plus précises de Marie-Ange Grandjean, dont le travail est resté largement méconnu, et n'a malheureusement jamais été publié<sup>58</sup>. Dès la première page, l'auteur, «constatant une absence d'études approfondies concernant cet établissement», écrivait : «nous avons acquis rapidement le sentiment que les divers auteurs ne cessent d'utiliser les mêmes arguments». Nourri de la fréquentation des archives, notamment celles des notaires, «ce mémoire se présente comme un travail d'historien, ce qui paraît l'introduction la plus fiable pour l'étude céramique elle-même».

Les Chambrette sont une famille de faïenciers d'origine nivernaise. Le père, Jean Chambrette, qui a fait son apprentissage à Nevers avec Philippe Chardé en 1670<sup>59</sup>, est faïencier à Dijon chez le nivernais Joseph Dupont Saint-Pierre, rue Sainte-Marguerite, de 1677 à 1680, puis à la faïencerie de la rue Maison Rouge fondée par Jean Favier, originaire du Languedoc de 1695 à 1704, et à nouveau chez Dupont de 1709 à 1710<sup>60</sup>. Son premier fils Joseph, né le 19 janvier 1678 à Dijon, est faïencier à Montpellier dès 1700, puis à Champigneulles de 1728 à 1732. Son autre fils Jacques I, né en décembre 1683 à Dijon, est signalé en 1714 à Champigneulles, près de Nancy, où «M. de Fontenoy fit venir les Chambrette père et fils pour établir sa manufacture»<sup>61</sup>. Il en partira à la fermeture en 1732 pour rejoindre Lunéville jusqu'en 1738, date à laquelle il retournera à Champigneulles jusqu'en 1750, pour terminer à Lunéville où il mourut en 1751. Quant à Jacques II, principal acteur de cette histoire, la majorité des auteurs s'accordent à dire que, fils de Jacques I et de Jeanne Perrin, il dut naître vers 1705 à Dijon. Lors de son mariage avec Elisabeth Charlotte Béjot<sup>62</sup> le 30 janvier 1725, il est dit résider à Lunéville depuis trois ans. Il y est d'abord marchand

<sup>57</sup> Cette date, donnée d'abord par Demeufve 1935, est encore celle qui est fournie dans les publications récentes (*Céramique lorraine*, 1990, *Faïences de Lorraine* 1997 etc.). Il faut toutefois noter que Héry 1999, p. 13, donne la date de 1731, et Wikipédia celle de 1730.

<sup>58</sup> Noël 1961, qui reste assez flou sur le sujet, et Grandjean 1983, d'où sont tirés tous les renseignements qui suivent, et où l'on trouvera toutes les cotes d'archives des documents cités. Nous n'avons malheureusement pas réussi à retrouver les coordonnées de Marie-Ange Grandjean, mais nous la remercions vivement de nous avoir fait profiter de ses recherches pour donner un historique plus satisfaisant de cet établissement.

<sup>59</sup> Rosen 2009-2, tome 1, p. 140.

<sup>60</sup> Rosen 1986, p. 25.

<sup>61</sup> Sur la manufacture de Champigneulles (1711-1754), que Voltaire faillit racheter, voir Geindre 1974, p. 180-183, et surtout Geindre 1991, p. 81-94.

faïencier établi rue de Saint Jacques, comme en atteste une reconnaissance de dette du 22 juin 1722, première mention de cette activité. Plusieurs documents font ensuite état jusqu'en 1728 de fourniture de faïences pour, entre autres, l'Hôtel et les jardins de S. A. R. Il est plus que probable que Jacques II vend alors à ces clients prestigieux les faïences que son père fabrique à Champigneulles, comme celles d'une valeur de 4 000 livres qu'il reçoit de lui lors de son mariage en 1725.

Le 7 décembre 1725, à Lunéville, Jacques I et son fils, toujours qualifié de marchand faïencier, cette fois rue de la Cour, prennent à bail la faïencerie de Pexonne, autorisée par lettres patentes du 2 décembre 1720. Jacques II Chambrette préféra sans doute envisager de fonder sa propre manufacture à Lunéville même, et le bail de Pexonne fut rapidement rompu en 1728, la manufacture trouvant alors un nouveau preneur en la personne de Léonard Vallet<sup>63</sup>. Ce doit être vers la fin de l'année 1730 que Jacques II Chambrette fonda son établissement lunéillois dans le quartier de Viller, car le 4 octobre, lors de l'achat d'un jardin, il est pour la première fois qualifié de maître faïencier. Le 10 avril 1731, il est cité comme maître faïencier à Lunéville, et expose *qu'il se promet un bon succès de la manufacture de fayance et de porcelaine qu'il a établie en cette ville*<sup>64</sup>. Les archives ne mentionnent d'ailleurs son premier ouvrier qu'en 1732: il s'agit de Joseph Robinet, une connaissance dijonnaise de Chambrette qui a travaillé à Dijon dans la manufacture de la rue des Feuillants en 1728 et 1729<sup>65</sup>. Par la suite, en 1733, Jacques II est qualifié de *maitre et entrepreneur de la manufacture de porcelaine estableye en cette ville*, puis en 1734, *maître de la manufacture de failance demeurant à Lunéville*<sup>66</sup>.

Il convient de s'arrêter un moment sur ce terme de porcelaine qui reste ambigu. Si l'on sait qu'il est couramment employé à l'époque pour désigner la faïence à décor en camaïeu bleu à la manière de la *Delfse porselein*, c'est-à-dire la faïence de Delft inspirée par la porcelaine chinoise d'importation, il faut également mentionner les tentatives de Jacques I Chambrette pour fabriquer à Champigneulles de la porcelaine à pâte tendre, nouvelle céramique au goût du jour, en dehors du périmètre de privilège de Saint-Cloud<sup>67</sup>. En fondant son propre établissement en 1730, se sachant sous la protection de la régente Élisabeth Charlotte, familière de Saint-Cloud<sup>68</sup>, Jacques II a peut-être eu pour ambition première de poursuivre à son compte les tentatives de son père. Quoi qu'il en soit, on voit à l'œuvre, là encore, le réseau de savoir-faire et d'entrepreneurs qui relie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle Saint-Cloud et les Chicaneau, détenteurs des recettes de fabrication, Montpellier et la famille Ollivier ainsi que le gros centre de Nevers, autour de l'enjeu de cette nouvelle céramique promise à un bel avenir et protégée par les puissants: la porcelaine à pâte tendre.

Même si l'ambition première semble avoir été abandonnée par la suite<sup>69</sup>, la manufacture connaît des débuts encourageants, et Chambrette commence à faire plusieurs acquisitions. En 1734, il donne la liste des vingt ouvriers qu'il occupe, ce qui situe sa faïencerie dans la norme des établissements comparables<sup>70</sup>. Le «grand livre de vente» débute en 1746, date à laquelle Marie-Ange Grandjean situe l'accélération de la croissance de la manufacture, et les acquisitions de terrains se poursuivent, preuve de son succès. Dans une requête de 1748, Chambrette déclare occuper environ cinquante personnes. Le 13 décembre 1749, il obtient du Conseil l'autorisation d'établir à

<sup>62</sup> Elisabeth Charlotte porte le prénom de la duchesse, au moins quatre membres de sa famille occupent divers emplois au service de la maison ducale, et Jacques II sera nommé *huissier de la chambre de SAR Madame* en 1725. «Ce mariage consacre l'union de deux milieux, celui des faïenciers et celui des domestiques ou officiers de la maison ducale lorraine» (Grandjean 1983, p. 33). Parmi les onze enfants de Jacques II et d'Elisabeth Charlotte Béjot, il faut citer Françoise, née en 1730, qui épousera Charles Loyal en 1748, et Gabriel, baptisé le 1<sup>er</sup> janvier 1733, qui prendra avec son beau-frère la succession de Jacques II en 1758.

<sup>63</sup> Grandjean 1983, p. 27.

<sup>64</sup> Grandjean 1983, p. 42.

<sup>65</sup> Rosen 1986, p. 30. Il restera à Lunéville jusqu'en 1736, avant de revenir à Champigneulles en 1739, pour terminer à La Grange, près de Thionville, en 1763 (Geindre 1991, p. 94).

<sup>66</sup> Grandjean 1983, p. 48.

<sup>67</sup> On sait en effet qu'un certain Jean Charles Riet, qui avait par deux fois essayé de fabriquer de la porcelaine à pâte tendre à Nevers, chez Ollivier en 1721 et chez Sabattini en 1722 (Rosen 2011, tome 3, annexe 1), alla frapper ensuite à la porte de Jacques I Chambrette à Champigneulles où se trouvait également Jean (François) Chicaneau,

venu de la manufacture de porcelaine tendre de Saint-Cloud, par la suite établi marchand à Lunéville. Riet a par ailleurs signé comme témoin au contrat de mariage de Jacques II le 30 janvier 1725 à Lunéville (Hiérosme n°, A. D. 54, 3 E 814, acte 141). Dans cet acte sont nommés *Jacques Chambrette, maître manufaturier en faïance et porcelaine à Champigneulle, et le Sr Jacques Chambrette son fils, marchand à Lunéville* (Grandjean 1983, p. 27).

<sup>68</sup> Élisabeth Charlotte d'Orléans, surnommée «Mademoiselle», est régente depuis 1729, date du décès de son époux Léopold I<sup>r</sup>, duc de Lorraine et de Bar. Elle est née le 13 septembre 1676 au château de Saint-Cloud, et morte le 23 décembre 1744 à Commercy. Elle est la fille de «Monsieur», duc d'Orléans, frère de Louis XIV et de Charlotte-Élisabeth de Bavière, princesse Palatine. Elle est la grand-mère de Marie-Antoinette et l'ancêtre de tous les Habsbourg-Lorraine.

<sup>69</sup> Il est fort possible que Chambrette ait persévétré pendant un temps, comme semble le suggérer l'inscription figurant sur une plaque de plomb circulaire trouvée là dans le sous-sol en 1874: «*En l'an 1748/ Jacques Chambrette/a fait construire cette/manufacture/de porcelaine, celle/de Fayence/et celle/ façon/d'Angleterre*» (Ducret 1977, p. 6).

<sup>70</sup> La liste en est donnée dans Grandjean 1983, p. 140.

Lunéville une *manufacture d'ouvrages en terre de pipe*, confirmée par lettres patentes le 29 décembre, privilège enregistré le 25 avril 1750. Débute alors la plus grande période de prospérité qui se poursuivra jusqu'en 1758, et Chambrette continue à acheter et à vendre des maisons et des terrains pour consolider ses propriétés. Dans les archives, les effectifs recensés passent de dix-sept faïenciers en 1750 à vingt-sept en 1758, et trente ans plus tard, en 1788, Keller affirmait que Chambrette avait alors occupé «plus de deux cents familles»<sup>71</sup>. Le 27 octobre 1754, preuve de son succès et de ses appuis, une ordonnance du chancelier fait défenses à toutes personnes de troubler Jacques Chambrette dans la puissance des priviléges à lui accordés. En 1756, ses ouvriers sont exemptés des droits d'entrée dans la ville. Le 3 janvier 1758, un arrêt du Conseil lui permet d'établir une faïencerie à Saint-Clément, en territoire évêchois, d'où il pourra contourner le système de taxation qui pèse sur lui à Lunéville, mais il n'aura guère le loisir de profiter du succès considérable de toutes ses entreprises.

Après son décès survenu le 17 février 1758, un arrêt du Conseil daté du 16 mars confirme Gabriel, le fils de Jacques II Chambrette et Charles Loyal, son gendre, en la régie de la manufacture de Lunéville, qui reçoit le titre de «Manufacture royale». Cet arrêt insiste sur l'importance économique de l'établissement de Jacques II Chambrette, déclarant qu'il est parvenu à étendre Son commerce, de façon que non Seulement il a ruiné celui que la Hollande et L'Angleterre faisoient des ouvrages de cette double espèce, en Lorraine et dans tous les pays Limitroffes, mais il en faisoit encore passer une grande quantité des Siens en Allemagne, dans les Pays bas, et jusqu'en Pologne et en Italie, ou ils Sont actuellement Connus (sic). Du 21 au 29 septembre 1759 est dressé l'inventaire des meubles et effets composant la communauté de feu Jacques Chambrette et d'Elisabeth Charlotte Béjot<sup>72</sup> (voir annexe 2, p 106).

Les manufactures de Lunéville et de Saint-Clément reviennent dans un premier temps à Elisabeth Charlotte Béjot, à Gabriel Chambrette et à son beau-frère Charles Loyal. Mais à la suite d'une mésentente entre les partenaires, l'usine de Saint-Clément fut adjugée le 5 février 1763 aux associés Richard Mique<sup>73</sup>, Paul Louis Cyfflé et Charles Loyal, et Gabriel Chambrette, toujours propriétaire de Lunéville, alla créer un nouvel établissement à Moyen, également en territoire évêchois, puis acheta la faïencerie de Domèvre-sur-Vezouze en 1769<sup>74</sup>.

En 1772, après le décès de Gabriel et de sa mère, Charles Loyal quitta Saint-Clément pour revenir prendre la direction de Lunéville jusqu'en 1786. Vers la fin des années 1780, le baron de Dietrich écrivait: «La manufacture de faïence fut jadis très importante; mais en 1785, elle étoit en

décret, et les créanciers unis du sieur Loyal, son ancien propriétaire, la faisoient régir. Cette manufacture a ses ateliers disposés de manière à pouvoir occuper cent-vingt ouvriers, et elle n'en emploie que trente; elle devroit donner jusqu'à douze fournées par semaine, et n'en faisoit au plus que la moitié lorsque j'y passai; elle pourroit, si on lui rendoit sa première vigueur, consommer, par an, douze cents cordes, au lieu de sept cents qu'elle emploie, et quarante mille fagots, au lieu de vingt cinq mille [...] De la faïence fine et commune, du réverbère et de la vaisselle en terre de pipe, recouverts d'un très beau vernis, sont les objets de sa fabrication. Le produit de sa vente annuelle, maintenant réduit à 40,000 livres à-peu-près, avoit été poussé sous M. Loyal jusqu'à 60,000 livres. [...] Cette faïencerie est astreinte à 28 liv. de droits par cent de marchandises, poids brut, qu'elle fait rentrer dans la France; et c'est à ce droit qu'il faut attribuer l'état de langueur où elle se trouve, ainsi que la plupart des fabriques de cette espèce établies dans la Lorraine»<sup>75</sup>.

À cette date, la manufacture en faillite fut adjugée par ses créanciers à Keller et Cuny (1786-1791). Sous la direction de Keller et Drouin (1791-1793/1795), elle assura du travail pour 80 ouvriers dont la production s'écoulait facilement. Pendant la Révolution, Sébastien Keller fut membre du club des Sans-culotte de Lunéville. Sous sa seule direction, à partir de 1797, l'établissement connut un rythme de production régulier. Jusqu'en 1829, il compta une centaine d'ouvriers, et jusqu'à 180 en 1829-1832, années transitoires. À partir de 1832, sous la direction de Keller associé avec son gendre Guérin (1832-1863), la manufacture employait encore une centaine d'ouvriers, et commença à marquer ses productions<sup>76</sup>.

<sup>71</sup> Il s'agit là bien entendu du plus grand nombre possible de personnes concernées de près ou de loin par les diverses activités de la manufacture. Il est bien évident que les archives n'ont pas gardé la trace de tous les ouvriers, loin s'en faut, mais du moins ceux qui apparaissent peuvent être considérés comme certains.

<sup>72</sup> On y remarque un grand microscope et une bibliothèque avec son bureau. «La diversité et l'abondance des meubles, linge et ustensiles divers indiquent un milieu aisé, vivant dans un confort non négligeable pour cette époque» (Grandjean 1983, p. 65). Ce précieux document est partiellement retracé dans Grandjean 1983, p. 142-151.

<sup>73</sup> C'est sous l'impulsion de Richard Mique, à partir de 1772, que la manufacture de Saint-Clément connut son heure de gloire jusqu'à sa mort en 1794.

<sup>74</sup> En 1765, cent familles pauvres sont encore occupées à la manufacture Chambrette (Grandjean 1983).

<sup>75</sup> De Dietrich 1800, p. 13.

<sup>76</sup> Historique établi à partir de Héry 1999, p. 15.



Fig. 2-1: Tête du «nain Bébé» (échantillon LNV 23) après l'incendie de janvier 2003, daté 1746. Lunéville, musée du château. © M. Maggetti.

## ARCHÉOMÉTRIE DES PRODUCTIONS DE JACQUES II CHAMBRETTE À LUNÉVILLE

Marino Maggetti

### Une faïence riche en magnésium

Les 28 échantillons analysés proviennent des fouilles conduites en 1995-1996 par Amaury Masquilier (INRAP) sur le site du château de Frescaty à Metz, des pièces du musée du château de Lunéville détruites lors de l'incendie de janvier 2003, et de quelques autres sites ou collections. L'interprétation des analyses chimiques des objets du château de Lunéville n'est pas toujours aisée, car elle doit tenir compte d'une contamination éventuelle des céramiques lors

de l'incendie, des métaux et des verres à l'état liquide et/ou gazeux ayant pu pénétrer ou réagir avec les objets analysés (*Fig. 2-1*). En effet, les analyses au microscope électronique à balayage ont mis en évidence ces effets de contamination sur les glaçures opaques blanches. Certaines pâtes montrent des teneurs anormales en éléments lourds, comme par exemple le plomb ou le zinc, ce qui pourrait s'expliquer par une contamination due à l'incendie. On peut néanmoins affirmer, en ne tenant pas compte de ces quelques éléments chimiques perturbants, que les faïences lorraines analysées sont bien distinctes de celles produites en Argonne, notamment au Bois d'Épense, par leur taux beaucoup plus élevé en oxyde de magnésium ( $MgO$ ) (voir *Fig. 2-2*).

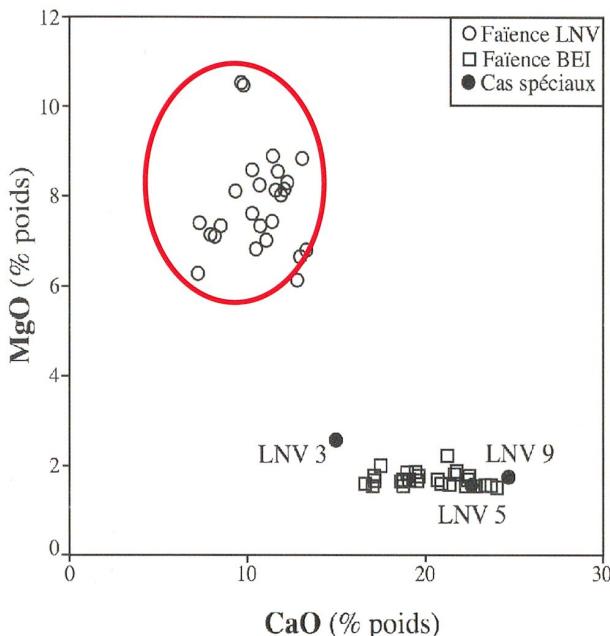


Fig. 2-2: Diagramme binaire MgO-CaO montrant la différence chimique entre les faïences magnésiennes LNV, les trois faïences calcaires LNV (cas spéciaux) et les faïences calcaires du groupe de référence du Bois d'Épense (BEI).

### Pourquoi cette richesse en magnésium?

Elle s'explique par le fait que Lunéville et Saint-Clément, comme d'autres faïenceries lorraines, utilisaient des niveaux argileux alluvionnaires – ici, ceux de la Meurthe – et des argiles/marnes du Trias<sup>77</sup> (Fig. 2-3). Les argiles alluvionnaires, les marnes de la Lettenkohle (Keuper inférieur) et les faciès d'altération des marnes irisées du Keuper moyen sont très peu dolomitiques [dolomite  $\text{CaMg}(\text{CO}_3)_2$ ], contrairement aux couches non altérées des marnes irisées qui en contiennent beaucoup<sup>78</sup>. Elles sont donc, du point de vue chimique, riches en MgO. À Lunéville, la pâte des faïences était composée d'un mélange de trois argiles différentes, exploitées à environ une demi lieue de Lunéville. Le baron de Dietrich écrit que «les terres, pour la faïence, lui sont apportées de Hériménil, Adoménil et Réhainvillier, trois endroits dont le plus éloigné n'est distant de Lunéville que d'une lieue»<sup>79</sup> (Fig. 2-3: étoiles au sud de Lunéville). À Saint-Clément, on employait deux types d'argiles, celles de couverture et celles des alluvions de la Meurthe<sup>80</sup> (Fig. 2-3: étoiles autour de Saint-Clément). On comprend donc la nature magnésienne des faïences de Lunéville et de Saint-Clément, en opposition à celle des productions non-magnésiennes du Bois d'Épense, où ont été employées des marnes du Crétacé dépourvues de dolomite. Mais l'utilisation des mêmes types de matières premières à Lunéville comme à Saint-Clément<sup>81</sup> pose un sérieux problème: comment différencier chimiquement leurs faïences, issues de deux manufactures si proches l'une de l'autre?

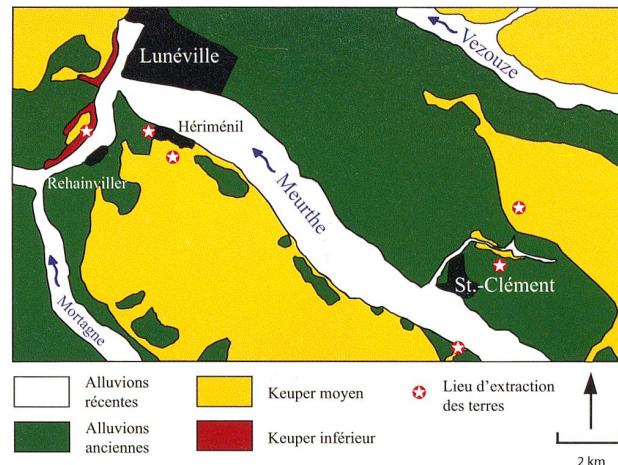


Fig. 2-3: Carte géologique simplifiée de la vallée de la Meurthe selon la carte géologique de la France au 1: 50 000<sup>e</sup>, feuilles 268, Bayon (Hilly *et al.* 1977) et feuille 269 Lunéville (Ménillet *et al.* 2005).

Braconnier mentionne ce recours aux mêmes argiles en 1883: «Les argiles bleues de la partie supérieure sont exploitées, à Hériménil et à Rehainviller, sur le pied de 2.000 mètres cubes par an, pour les besoins des faïenceries de Lunéville et Saint-Clément»<sup>82</sup>. Il s'agit de la partie supérieure des marnes irisées inférieures du Keuper inférieur. L'auteur en donne un profil détaillé sur 34.45 m, accompagné d'une analyse chimique pour chaque couche. Les 6 m d'argile bleue sont très pauvres en CaO (1.5 % en

<sup>77</sup> Braconnier 1883.

<sup>78</sup> Millot 1950 et Ménillet 2005, p. 57.

<sup>79</sup> De Dietrich 1800, p. 13. Cf. Grandjean 1983, p. 75: «La terre de Patis, compacte et sablonneuse; la terre dite de Hériménil, grosse et très compacte; la terre dite de Rehainviller, essentiellement marneuse». La composition de la pâte de la faïence brune était faite, selon la lettre du préfet du département de la Meuse (28 juin 1806), avec trois argiles des environs de Lunéville: 2/5 d'une terre extrêmement grasse, 2/5 d'une terre argileuse et 1/5 d'une terre marneuse (Dubus & Pannequin, 1999, p. 145).

<sup>80</sup> Calame & Wéber, 2008, p. 92-96. Le préfet du Département de la Meuse écrivait le 28 juin 1806 au sujet de la faïencerie de Saint-Clément: «La seconde espèce de faïence est moins précieuse que la précédente, mais elle est remarquable par la propriété qu'elle a de souffrir l'action du feu. On y emploie trois sortes de terre, l'argileuse, la sableuse et la marneuse, toutes trois se tirent des environs où elles existent en abondance» (Dubus et Pannequin 1999, p. 146).

<sup>81</sup> Calame & Wéber 2008, p. 95, rapportent des livraisons de «Terre de Lunéville» à la manufacture de Saint-Clément.

<sup>82</sup> Braconnier 1883, p. 137.

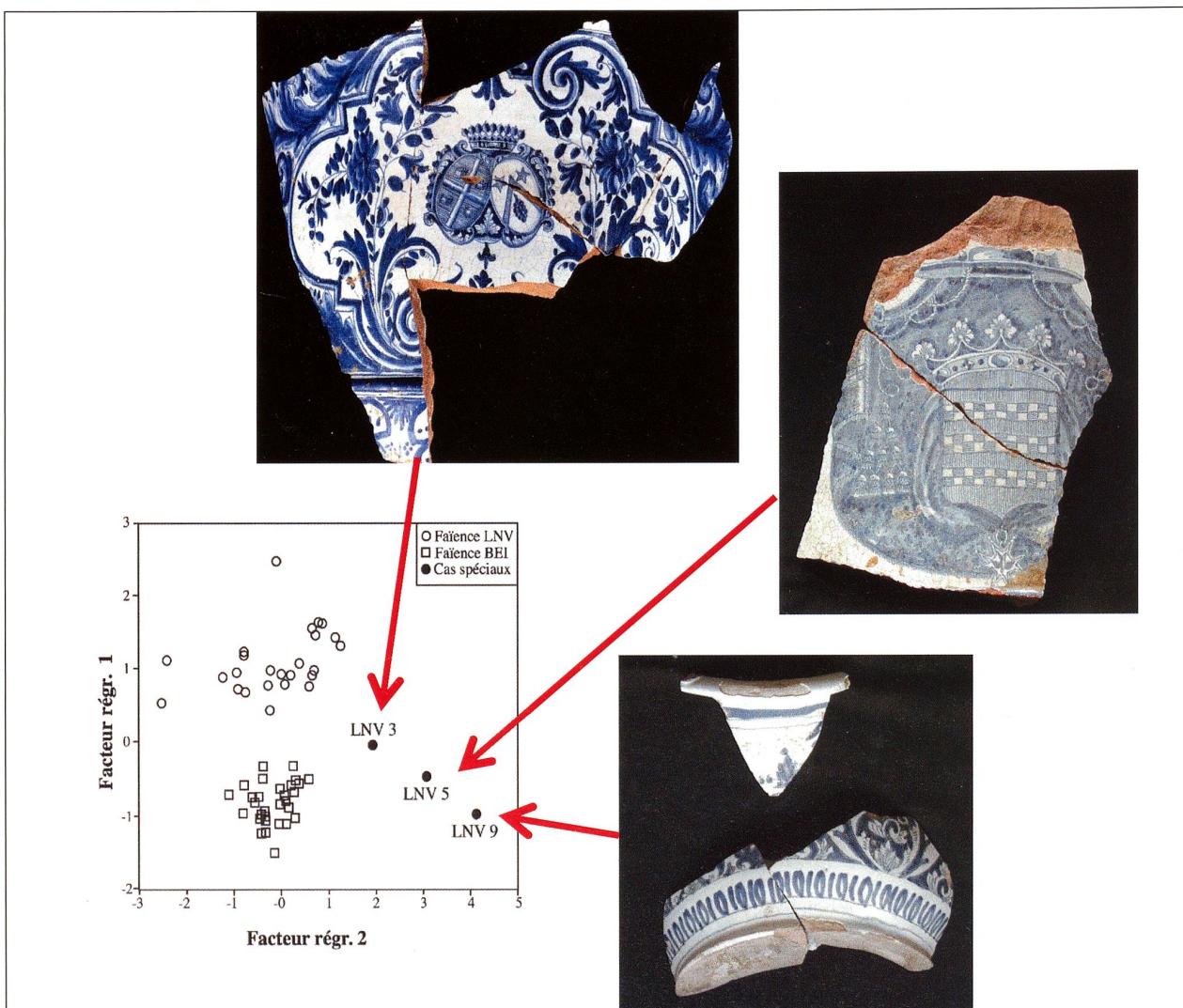


Fig. 2-4: Résultat de l'analyse factorielle des groupes de référence du Bois d'Épense et de la manufacture lunéilloise de Jacques II Chambrette ainsi que de trois pièces calcaires exclues.

poids)<sup>83</sup> et dépourvues de MgO, contrairement à l'épaisse couche des marnes grises dolomitiques sous-jacentes (9 m), aux fortes teneurs en CaO (24.6 % en poids) et en MgO (17.1 % en poids). Mais l'utilisation exclusive de l'argile bleue, comme le prétend Braconnier, devrait donner une pâte très peu calcaire et non magnésienne. Ceci n'a pas été révélé par les analyses chimiques des faïences, qui sont soit calcaires, soit calcaires et magnésiennes. L'emploi d'une pareille pâte aurait d'ailleurs été très périlleux, vu les problèmes inhérents à l'utilisation de la glaçure opaque blanche stannifère sur un corps céramique non calcaire, problèmes que les manufacturiers connaissaient sûrement fort bien. Les concentrations en CaO et MgO des faïences (Fig. 2-2) sont beaucoup plus basses que celle de la marne grise selon Braconnier. Ces valeurs pourraient fort bien indi-

quer le mélange de l'argile bleue avec la marne grise sous-jacente, deux matières premières que les manufacturiers trouvaient sur le même lieu. Des analyses chimiques d'argiles et de marnes sont actuellement en cours pour répondre à cette question.

#### Des vases de jardin pauvres en magnésium

Trois vases de jardin de Frescaty (LNV 3, LNV 5 et LNV 9) ne contiennent que peu de magnésium, sans faire toutefois partie du groupe de référence du Bois d'Épense, comme le démontre l'analyse factorielle (Fig. 2-4)<sup>84</sup>. La pièce LNV 3 aux armes du Conseiller Gomé de la Grange et de sa femme Marneau pourrait bien provenir de la manufacture de La Grange près de Thionville, fondée par ce conseiller, et située sur des terrains non magnésiens. LNV 5, aux

armes de Mgr. Du Cambout de Coislin (1711-1732), bâtisseur du château de Frescaty, pourrait être originaire de la faïencerie de Champigneulles, sise elle aussi en dehors du Trias lorrain<sup>85</sup>, et qui a précédé celle de Lunéville, fondée peu après 1730. En revanche, l'origine de LNV 9 reste ouverte, bien qu'une origine lorraine «triasique» puisse être écartée.

### Vers une définition chimique des faïences lunéilloises de Jacques II Chambrette

Le but de cette étude archéométrique est la mise en place d'un référentiel chimique fiable, caractérisant le plus sûrement possible les productions de la manufacture de faïence de Jacques II Chambrette à Lunéville. On ne peut malheureusement pas avoir recours à un ou plusieurs groupes de référence étant donné qu'aucun atelier lorrain n'a été fouillé jusqu'à présent. Dans de pareils cas, il faut utiliser des arguments historiques et stylistiques pour interpréter les analyses chimiques.

Les 25 analyses riches en oxyde de magnésium ont été soumises à une classification par l'analyse de grappes<sup>86</sup> (Fig. 2-5). Le problème qui se pose est de savoir comment interpréter ce diagramme, et où couper l'arbre pour définir les groupes.

On pourrait couper à une distance d'amalgamation de 22, ce qui nous donnerait un grand groupe et un autre tout petit, ne contenant que les deux échantillons LNV 23 et LNV 25, qui forment bien un groupe à part, comme le révèle l'analyse multivariée, car leur composition chimique diffère des autres faïences. Ce sont des «terres à feu», moins riches en calcium et en magnésium, ce qui leur donne une pâte rouge. Les faïenciers ont donc utilisé une autre recette pour préparer la pâte de ces deux objets. Étant donné que l'origine lunéilloise du «Nain Bébé» (LNV 25) n'a jamais été contestée, on peut conclure également à une origine lunéilloise pour la deuxième pièce de ce groupe, le «Guerrier Romain» (LNV 23).

Le grand groupe restant pourrait être subdivisé à une distance de 10, ce qui donnerait trois sous-groupes additionnels, ou à une distance de 17, avec deux nouveaux sous-groupes. On a préféré retenir la deuxième solution, car elle réunit dans le même grand sous-groupe les pièces traditionnellement attribuées à Lunéville (LNV 1, LNV 6, LNV 23 et LNV 24)<sup>87</sup>. On aurait ainsi un premier sous-groupe, rassemblant 18 pièces (LNV 1, 2, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 21, 22, 24, 27, 29, 30), toutes d'origine lunéilloise.

Le deuxième groupe (LNV 18, 19, 20, 26, 28), aux décors exclusivement de réverbère, se différencie du premier avant tout par des teneurs plus élevées en oxyde d'aluminium et de potassium<sup>88</sup>. Trois hypothèses doivent être discutées pour expliquer les différences chimiques entre ces deux groupes.

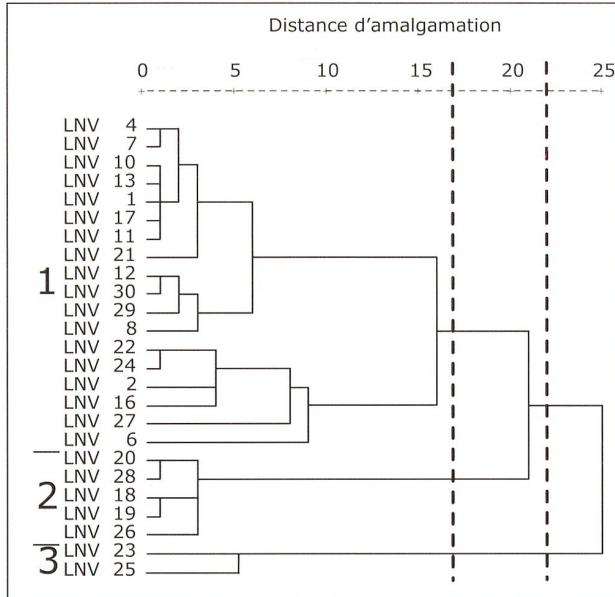


Fig. 2-5: Dendrogramme de 25 faïences magnésien correspondant aux trois groupes de céramiques de la manufacture Chambrette, si on coupe à une distance d'amalgamation de 17 (premier trait tiré depuis la gauche).

La première fait appel à des contaminations chimiques qui auraient pu avoir lieu pendant l'enfouissement (pour les objets de Scy-Chazelles) ou l'incendie (pour les objets du château de Lunéville). Les calculs ont déjà tenu compte de cette possibilité en éliminant des oxydes et des éléments chimiques dont la mobilité sous terre est bien connue, comme le manganèse ou le phosphore, ou des éléments mobiles par l'action du feu, comme le plomb et le zinc. Les autres oxydes ou éléments chimiques ont dû être stables, car il serait fort étonnant que deux processus, de nature si différente, aient donné la même empreinte chimique aux objets.

Selon la deuxième hypothèse, les deux groupes seraient originaires de deux manufactures, à pâte de faïence chimiquement différentes. L'attribution de LNV 26, et implicitement

<sup>83</sup> Valeurs recalculées sans perte au feu.

<sup>84</sup> Programme SPSS, Analyse par composantes principales, valeurs logarithmées, 17 oxydes ou éléments pris en compte: SiO<sub>2</sub>, TiO<sub>2</sub>, Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, MgO, CaO, Na<sub>2</sub>O, K<sub>2</sub>O, P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>, Ba, Cr, Ni, Rb, Sr, Y, Zn, Zr.

<sup>85</sup> La marne bleue du Toarcien de la marnière à 4 km au Nord de Nancy contient 11% de calcite, mais aucune dolomite (Millot 1950).

<sup>86</sup> Programme SPSS, Méthode Ward, valeurs logarithmées, distances euclidiennes au carré, z-scores, 14 oxydes ou éléments pris en compte: SiO<sub>2</sub>, TiO<sub>2</sub>, Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, MgO, CaO, Na<sub>2</sub>O, K<sub>2</sub>O, Ba, Cr, Ni, Rb, Sr, Zr.

<sup>87</sup> Voir la discussion au prochain chapitre et à la 4<sup>e</sup> partie.

<sup>88</sup> Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub> (groupe 1 = 13-15 % en poids, groupe 2 plus que 16 %). K<sub>2</sub>O (groupe 1 = 2.5-4 %, groupe 2 plus que 4 %).

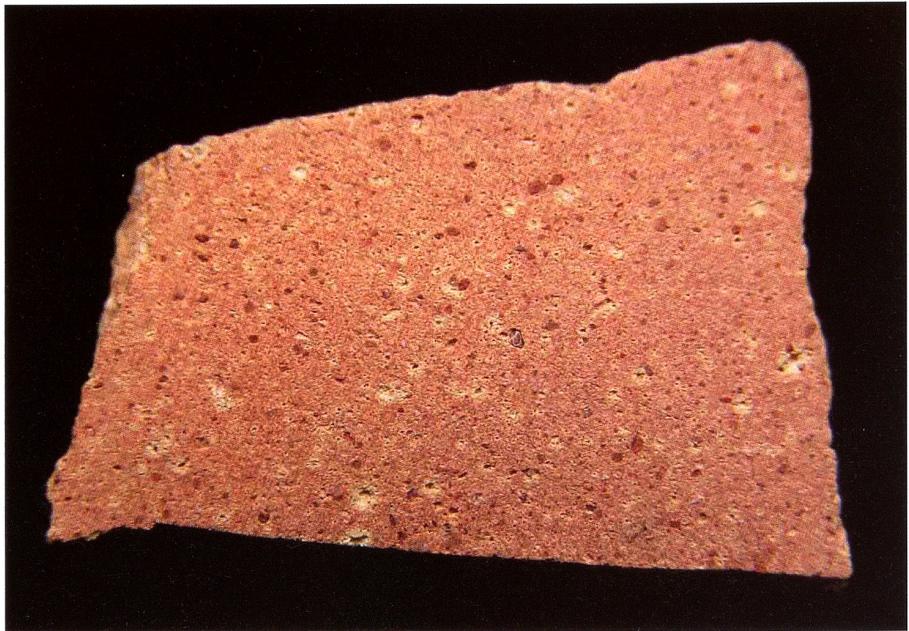


Fig. 2-6: Échantillon LNV 30. Aspect de la pâte après abrasion de la glaçure blanche opacifiée à l'oxyde d'étain. Les pores (= anciens grains dolomitiques) sont entourés d'une auréole jaunâtre, riche en calcium. Largeur 3 cm. © M. Maggetti.

ment de tout le groupe 2, à la manufacture de Niderviller<sup>89</sup> semble favoriser une telle possibilité. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier l'échange de terres ou de dégourdis entre manufactures. Nous reviendrons au chapitre suivant à une discussion plus détaillée des arguments stylistiques.

Reste la troisième hypothèse. Selon elle, le groupe 2 est bel et bien une production lunéilloise, mais issue d'une troisième recette de pâte. Mais alors, pourquoi trois recettes de pâte ? Faut-il invoquer des raisons techniques ? Ou faut-il chercher la raison dans un changement des lieux d'extraction des matières premières ? Les analyses des matières premières en cours vont peut-être donner des éléments de réponse. Une nature lunéilloise du groupe 2 pourrait être déduite du fait que ce groupe 2 forme, ensemble avec le groupe lunéillois 1, un super groupe à une distance d' amalgamation – certes très grande – de ca. 22.

Pour conclure ce sous-chapitre, les 25 analyses magnésien- nes issues de la manufacture de Jacques II Chambrette à Lunéville comprennent trois sous-groupes chimiques, témoignant très probablement de l'emploi de trois pâtes différentes dans la même manufacture. La première (Lunéville pâte A) correspondrait au groupe 1 du dendrogramme qui, par extension, contient beaucoup de faïences marquées reconnues comme issues de la manufacture de Jacques II Chambrette, la deuxième (Lunéville pâte B) au groupe 2, des décors au réverbère postérieurs à la direction

de Chambrette, correspondant à celle de Loyal (1772-1786), et la dernière (Lunéville pâte C) au groupe 3, celui des «terres à feu».

À cette révélation technologique s'ajoute un deuxième résultat réjouissant : les 25 analyses (pâtes A et B) forment le nouveau groupe de référence «faïences de la manufacture Jacques II Chambrette de Lunéville»<sup>90</sup>, dont la structure de pâte, très caractéristique, la fait ressembler à une plaque de liège (LNV 30, *Fig. 2-6*). Sa variabilité chimique est actuellement encore très grande, vu les trois recettes. Des analyses à venir étofferont les trois sous-groupes pour les faire devenir de vrais groupes de référence, avec chacun un nombre d'analyses statistiquement suffisant.

<sup>89</sup> Cette proposition d'attribution, due à Jacques Bastian et reprise par Guilleme-Brunon, repose sur le fait qu'un autre objet identique conservé au musée des Arts décoratifs de Strasbourg et formant paire avec celui qui a été analysé, porte au revers la marque N attribuée à Niderviller (*ill. Céramique lorraine* 1990, p. 93).

<sup>90</sup> Il se distingue du groupe de référence des faïences magnésiennes de Granges-le-Bourg (Maggetti *et al.* 2009-3) et de Varages (Schmitt 1990).

# LES PRODUCTIONS DE FAÏENCE DE JACQUES II CHAMBRETTE À LUNÉVILLE: CONFIRMATIONS ET DATATION

J. Rosen

## Historiographie

Après les attributions par Siegfried Ducret dans son livre de 1950 à Lenzbourg de ces séries très abondantes qui comprennent aussi bien des faïences de grand feu que de réverbère, illustrées dans un noir et blanc classique pour l'époque<sup>91</sup>, Rudolf Schnyder a clairement démontré en 1973 à l'occasion d'une exposition au Musée national Suisse de Zürich Zunfthaus zur Meisen que cette série ne pouvait assurément pas provenir de Lenzbourg, mais était sans doute originaire de Lunéville (Schnyder 1973), attribution confirmée dans un article paru l'année suivante, reposant sur la comparaison avec les pots de pharmacie conservés au musée de Lunéville<sup>92</sup>.

## Les productions d'après l'inventaire de 1759

L'inventaire de septembre 1759 mentionné plus haut (voir annexe 2, p. 106-109) nous donne un certain nombre de renseignements sur les productions de la manufacture à cette période de pleine activité. Si l'on ne connaît pas exactement le nombre de fours, qui pourrait cependant s'élever à neuf<sup>93</sup>, le document mentionne *le magazin de Terre de Pipe et Reverberre et un autre magazin de fayance commune*. Il y a à cette date 13 000 pièces de faïence en stock<sup>94</sup>, parmi lesquelles 435 douzaines de faïence commune, qui représentent 40% de la valeur quantitative, mais seulement 25% de la valeur marchande. Plus de la moitié, soit 241 douzaines, ont été préparées et mises de côté pour *le Sr Hardy marchand à Berne à 6 livres la dz*. On sait d'autre part que la terre de pipe a été produite à partir de 1748, et le réverbère date sans doute de la même époque: dans *le magazin de Terre de Pipe et Reverberre où l'on remarque une grande quantité de modèles dits à grains*<sup>95</sup>, on trouve des pièces de toutes formes,

blanches, peintes, de la fayance en pourpre, peinte à fleurs, peinte en relief, à frise, en gris. Elles représentent ensemble 60% du stock et 75% de l'estimation globale. La production est écoulée en Lorraine, Franche-Comté, Allemagne et Suisse. Le montant des dettes actives s'élève à environ 33 000 livres, soit trois fois la valeur des faïences alors entreposés dans la manufacture.

Pour compenser ces données malheureusement trop peu explicites, les échantillons qui forment les différents groupes de référence lunéillois fournis par les analyses réalisées dans le cadre du programme «Archéométrie des faïences lorraines», et les comparaisons directes qu'elles autorisent, viennent renforcer par des investigations scientifiques des observations formulées essentiellement à partir d'autres moyens. Elles ont permis de confirmer l'attribution à Lunéville et à la manufacture de Jacques II Chambrette d'un certain nombre de séries de faïences marquées, par ailleurs déjà données pour beaucoup d'entre elles à Lunéville par Jacques Bastian dans divers catalogues et articles dispersés<sup>96</sup>. Dans le groupe de «terres à feu» ainsi que dans celui de composition chimique magnésienne figurent ainsi plusieurs objets remarquables qui pourraient dorénavant servir de référence fiable.

## Les productions précoces (décor de grand feu)

Parmi les faïences appartenant au groupe lunéillois magnésien se trouvent des fragments d'un vase de jardin décoré en camaïeu bleu de grossiers éléments de lambrequins (LNV 2), trouvés lors de fouilles au château de la Grange, à Thionville, qui devait abriter une faïencerie de 1733 à 1792<sup>97</sup>. Il est tentant d'avancer l'hypothèse que ce vase de jardin a été commandé ou acheté à la manufacture de Chambrette par Christophe Gomé de La Grange peu avant la création de sa fabrique, et d'en faire l'une des toutes premières pièces sorties de Lunéville vers 1731-1732, date qui correspond parfaitement à la stylistique de l'objet. L'histoire des hommes qui ont œuvré là explique qu'on y

<sup>91</sup> Vingt-six pages lui sont consacrées (Ducret 1950, p. 37-45 et p. 50-67). À la source de cette confusion, la marque *CB* portée au revers d'un certain nombre de pièces de grand feu de cette série a pu être confondu avec le *LB* qui est effectivement la marque de la manufacture de Lenzbourg figurant sur plusieurs faïences à décor de réverbère, et Siegfried Ducret a même pu émettre l'hypothèse que *CB* puisse vouloir dire «Canton de Berne».

<sup>92</sup> Schnyder 1974. L'attribution de Rudolf Schnyder a ensuite été reprise par Jacques Bastian en 1982 (*Le décor «au Chinois»...* 1982, p. 42). Les deux exemplaires reproduits ici (Fig. 2-51, p. 58) font partie de cet ensemble historique (remerciements à Christian Béalu). Selon Ambroise Paré «L'électuaire de diacartamy purge l'humeur cholérique & pituiteux» (*Les œuvres d'Ambroise Paré*, Lyon, 1664).

<sup>93</sup> D'après Gerspach, dans une lettre adressée à Trudaine en 1765, Beaumont déclare que Lunéville et Saint-Clément possèdent chacune neuf fours (Grandjean 1983, p. 68).

<sup>94</sup> Soit un nombre bien plus important d'objets : sur le décompte de la production en pièces, voir Rosen 1995, Appendice, p. 199-201.

<sup>95</sup> Il ne fait guère de doute qu'il s'agisse là de terre de pipe moulée en relief à «grains de riz» (Voir Maire 2008, «Le motif *grain de riz*», p. 112). Ce décor, pratiqué peu ou prou par toutes les manufactures de terre de pipe de l'époque, est encore abusivement attribué en bloc au Pont-aux-Choux à Paris, voire à Rambervillers. Mais nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur ces productions dans le chapitre sur les «terres blanches».

<sup>96</sup> Parmi lesquels Bastian 1988, p. 205-229. Pour le plus récent, concernant les décors «au Chinois», voir Bastian 2009, p. 54-71.

<sup>97</sup> Hiégl 2006 évoque les rapports étroits entretenus dès le début par cette manufacture avec Lunéville.



Fig. 2-7: Vase de jardin sur piédouche, h. 45 cm, grand feu camaïeu bleu, lambrequins et armoiries (St Michel et tour), circa 1730-1735. Lunéville, musée du Château. © CG 54.

sent, comme à Champigneulles, l'influence directe des décors réalisés à Dijon à cette époque, imitant eux-mêmes la manière dont Nevers adopte vers 1720 des décors mis à la mode par Rouen au tout début du siècle. À titre de comparaison et d'illustration de ces productions précoces de Jacques II Chambrette, on peut citer le grand vase de jardin à décor d'armoiries conservé au musée du château de Lunéville, qui présente les mêmes caractéristiques de décor (Fig 2-7).

#### Les faïences en terre à feu (Lunéville pâte C)

À tout seigneur, tout honneur. Commençons par la célèbre statue du «Nain Bébé» de Stanislas, qui fait partie du groupe en «terre à feu» (LNV 25, Fig 2-8), et porte l'inscription .. *PORTRAIT. NATUREL. DVN. ENFANT. AGE. DE. SIX. ANS* et la marque *NP .FECIT/ DE. LANNE../ 1746* (Fig 2-9)<sup>98</sup>. Malheureusement détruite dans l'incendie de 2003, cette statue est couramment attribuée à Nicolas Pioche, que Marie-Ange Grandjean a

retrouvé mentionné comme faïencier chez Jacques II Chambrette de 1745 à 1751<sup>99</sup>. Outre le buste de guerrier romain du même musée également détruit et analysé (LNV 23, Fig 2-10), on devrait raisonnablement pouvoir inclure dans ce groupe, par comparaison, de grandes pièces en «terre à feu» de Lunéville comme le célèbre poêle en forme de commode du musée lorrain de Nancy, ainsi que quatre vases de jardin, dont un également marqué *NP*<sup>100</sup> (Fig 2-11). Dans ces séries ambitieuses, il faut également mentionner de grands bustes sur socles marbrés dont on connaît une douzaine d'exemplaires actuellement étudiés par Jacques Bastian.

Cette même pâte a également été utilisée pour réaliser d'autres objets portant la même marque *NP*, comme l'assiette du musée de Pontarlier à décor de panier fleuri, datable avant 1750 (Fig 2-12 et Fig 2-13). On peut retrouver dans ce genre de décor inattendu dont la polychromie comporte un vert de cuivre fusant, un bleu d'encre et un jaune vif,

l'influence de Saint-Cloud transmise par Chicaneau à Champigneulles, d'où venait Chambrette<sup>101</sup>. Le compotier lobé du musée de Champlitte à décor de fleurettes stylisées dans des compartiments, marqué des mêmes lettres, en offre un autre exemple (*Fig 2-14 et Fig 2-15*)<sup>102</sup>. Un curieux légumier ovale dont la prise du couvercle est une tête de dauphin – forme caractéristique de Lunéville que l'on retrouve avec d'autres décors et des marques –, orné d'un exubérant décor floral où se distingue un beau rouge, mais non marqué, fait également partie de ces décors précoce en terre à feu, récemment confirmé par les analyses (LNV 33, *Fig 2-16*)<sup>103</sup>.

### Les faïences marquées NP du grand groupe magnésien (Lunéville pâte A)

Comme on l'a vu plus haut (*Fig 2-6*), la terre des faïences de ce groupe a la particularité d'apparaître piquée de points sombres et de petits cratères blancs, ce qui lui donne l'aspect d'une plaque de liège, comme le montre le tesson LNV 30. Au revers des pièces, les lettres *NP* sont souvent soulignées d'une barre sous laquelle peuvent figurer les chiffres 2 ou 3, qui correspondent à la taille de l'objet par rapport à la *pièce* qui sert de référence pour les comptabiliser. On les trouve, par exemple, sur une assiette contemporaine à cinq grands lobes en accolades, forme précoce empruntée à Strasbourg, dont le décor porte un «bouquet noué» très serré avec un rouge orangé, accompagnant un papillon et des groupes de trois petits cercles jaunes à cœur orangé

<sup>98</sup> Le nain Nicolas Ferry (1741-1764) ne mesurait que 24 centimètres à la naissance, et n'en dépassait pas 70 à 15 ans. Il atteignit finalement la taille de 89 centimètres. Il fut le favori du duc Stanislas qui le surnomma « Bébé », plus ancienne attestation de ce terme utilisé ensuite couramment pour désigner un nourrisson. Il mourut à 23 ans, avec tous les signes de la vieillesse. Son squelette est exposé au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Voir les reproductions du «nain Bébé» in Fay-Hallé & Lahaussois 1986, p. 187, et Nancy 1990, p. 21.

<sup>99</sup> Grandjean 1983, p. 120.

<sup>100</sup> Voir *Faïences de Lorraine* 1997, n° 57 p. 96, le buste et deux vases in *Céramique lorraine* 1990, p. 51 et 52, et le quatrième vase, marqué *NP*, in Peyre 2005.

<sup>101</sup> Originaire de Saint-Cloud, François Chicaneau, dont Jacques I Chambrette est parrain du fils Jacques, a quitté Waly pour venir travailler à Champigneulles dès sa fondation en 1711. Il est ensuite marchand faïencier aux côtés de Chambrette à Lunéville (Geindre 1974 et Grandjean 1983, p. 53). Pour des exemples de carreaux de Saint-Cloud avec cette polychromie datables de 1713 et provenant du château de Marly, voir Bentz 1992, p. 18.

<sup>102</sup> Et aussi d'un plat rectangulaire à pans coupés en terre à feu à décor de fleurs avec rouge de fer et vert de cuivre fusant passé sur eBay le 20 avril 2008.

<sup>103</sup> On peut inclure dans cette série la saucière du musée du château de Lunéville marquée *B I P* reproduite dans Bastian 2009, n° 7 p. 59, ainsi qu'un plat octogonal marqué de même, avec un bouquet oriental et de curieux poissons rouges. Les résultats de l'analyse chimique n'ont malheureusement été disponibles qu'à la fin de la rédaction du présent article et n'ont pas pu être intégrés dans la figure 2-5.



Fig. 2-8: Statue du «Nain Bébé», h. 56 cm, terre à feu polychrome, décor «au naturel», insc. *PORTRAIT.NATUREL.DUN.ENFANT. AGÉ DE SIX ANS/, NP. FECIT / DE./ LANNE'1746.* Lunéville, musée du Château, inv. C. 253, détruit dans l'incendie de 2003, analyse LNV 25. © Céramique lorraine 1990, p. 21.

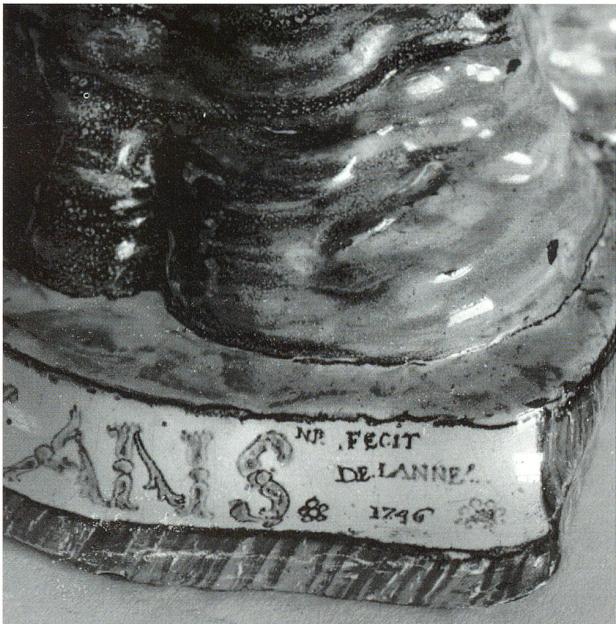


Fig. 2-9: Détail de la signature de la Fig. 2-8. © Musée de Lunéville.



Fig. 2-10: Buste de guerrier romain sur socle, h. 90 cm, terre à feu polychrome, *circa* 1740-1750. Lunéville, musée du Château, inv. CL 90, détruit dans l'incendie de 2003, analyse LNV 23. © M. Beck-Coppola.



Fig. 2-11: Vase de jardin, h. 70 cm, terre à feu polychrome, décor marbré, *circa* 1740-1750. Lunéville, musée du Château, inv. XIX 64, détruit dans l'incendie de 2003 © M. Beck-Coppola.



Fig. 2-12: Assiette circulaire, Ø 23 cm, terre à feu polychrome, décor de panier fleuri, marque NP/2 en bleu, circa 1740. Pontarlier, musée municipal, inv. 27. © J. Rosen.

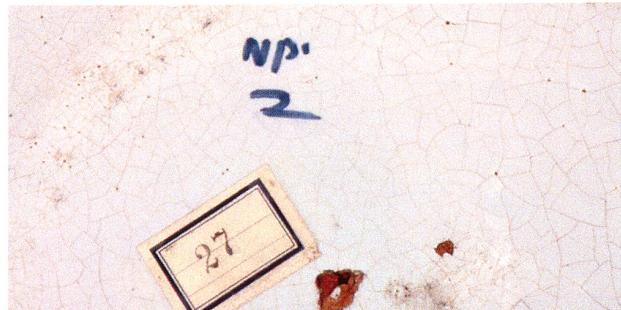


Fig. 2-13: Marque NP/2 en bleu du plat de la Fig. 2-12. © J. Rosen.

entourés de pointillés caractéristiques (Fig. 2-17 et Fig. 2-18)<sup>104</sup>. Pour revenir à des pièces analysées, mais non marquées, le même décor de fleurettes rouges et bleues parfois nouées d'un léger ruban figure dans une manière très proche sur le grand vase à thériaque à mascarons du musée de Lunéville, également détruit dans l'incendie (LNV 24, Fig. 2-19)<sup>105</sup>.

La même marque NP a été peinte au dos de deux autres faïences à décor en camaïeu manganèse, bien caractéristiques d'une série assez abondante autrefois attribuée à Lenzbourg, identifiée depuis longtemps par Rudolf Schnyder: une assiette à cinq lobes en accolade de forme différente, avec une originale composition d'inspiration extrême-orientale qui comporte le motif symbolique dit *feng huang* ou phénix chinois<sup>106</sup>, sur laquelle nous reviendrons plus loin (Fig. 2-20 et Fig. 2-21), ainsi qu'un plat ovale à bord contourné, orné de deux motifs en terrasse décentrés, un Chinois et une pagode adossée à un rocher, d'où tom-



Fig. 2-14: Compotier lobé, Ø 26,5 cm, terre à feu polychrome, décor à compartiments de fleurettes stylisées, marque NP/2 en manganèse, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Champlitte, musée départemental A. et F. Demard, inv. D-ATP-98-28-70. © C.-H. Bernardot.



Fig. 2-15: Marque NP/2 en manganèse de la Fig. 2-14. © C.-H. Bernardot.



Fig. 2-16: Légumier couvert à prise en dauphin, L. 26 x h. 20 cm, terre à feu polychrome, décor de fleurs et de nœuds de ruban, milieu du XVIII<sup>e</sup> s., analyse LNV 33. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 2-17: Assiette à cinq lobes en accolade, Ø 22,5 cm, grand feu polychrome, décor «au bouquet noué» et papillon, fleurettes à l'aile, marqué NP/2 en manganèse, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 2-18: marque NP/2 en manganèse de la Fig. 2-17.

bent des peignés non moins caractéristiques (Schnyder 1973, ill. 2, *Fig. 2-22 et Fig. 2-23*). On peut voir le même poncisé de Chinois inversé et la même marque *NP* 2 sur une assiette à décor polychrome de forme spécifique, dont le bord se caractérise par une succession de huit agrafes en relief reliées par des rinceaux alternativement peints en manganèse et dans un rouge particulièrement réussi (*Fig. 2-24 et Fig. 2-25*). Un fragment de cette forme et avec ces couleurs bien reconnaissables, provenant des fouilles du cloître Saint-Nazaire à Autun, appartient au groupe de référence de Lunéville analysé (LNV 1)<sup>107</sup>. Réunissant sur le mode polychrome le décor de Chinois sur terrasse et les fleurs du «bouquet noué», la célèbre persillère détruite dans l'incendie du château fait partie du groupe de référence analysé (LN 22, *Fig. 2-26*)<sup>108</sup>. Dans la même série, l'assiette pentagonale de même forme que celle de la Fig. 2-17 appartenant aux collections du Musée national Suisse de Zürich Zunfthaus zur Meisen porte aussi la marque *NP* 2 (*Fig. 2-27 et Fig. 2-28*)<sup>109</sup>. Ces témoins fort utiles servent également d'introduction à une abondante série à décor de Chinois caractéristiques, qu'ils soient traités en polychromie et portent la première marque *NP* (*Fig. 2-24*) ou en camée manganèse comme sur le légumier ovale à anses de branchages en relief, non marqué, conservé à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, de surcroît orné d'une armoire ecclésiastique lorraine proche de la famille de Salm (*Fig. 2-29 et Fig. 2-30*). Cette marque figure enfin sur de nombreuses pièces à décor polychrome de «bouquet noué», assiettes à cinq lobes de forme évoluée et

plats ovales à bord contourné, témoignages précieux de l'évolution de ce décor qui prend plus d'ampleur, avec un rouge plus soutenu<sup>110</sup>.

Il existe par ailleurs un autre type proche de la marque *NP*, surmontant un trait perpendiculaire allongé, que l'on retrouve à l'identique sur plusieurs pièces au décor bien différencié. La première est un plat ovale à bord contourné conservé au musée de Montluçon, avec un beau décor

<sup>104</sup> Voir Schnyder 1973, ill. p. 6.

<sup>105</sup> Voir Nancy 1990, n° 6 p. 54 et Guillemé-Brunon 1999, p. 90.

<sup>106</sup> Voir Schnyder 1973, ill. 3. L'oiseau plongeant de ce motif est dérivé du *feng huang*, nom chinois original du phénix, qui comprend les notions de *feng*, oiseau mâle, et de *huang*, oiseau femelle. Il est le symbole de l'union entre la masculinité et la féminité, soit l'opposition entre le *yin* et le *yang*.

<sup>107</sup> Voir également Ducret 1950, abb. 37 p. 57, en camée manganèse marqué *B..2*.

<sup>108</sup> Cette persillière figure sous le n° 15 sur la planche VI dans le *Mitteilungsblatt* 1955, avec cette légende «Persillière de Lenzbourg, polychrome grand feu, avec un basilic sur le couvercle, Musée de Lunéville», attribution rectifiée ensuite par Schnyder 1973, p. 3. Voir aussi Guillemé-Brunon 1999, p. 89.

<sup>109</sup> Voir Schnyder 1973, ill. 3 bas, ce qui permet d'attribuer un modèle identique de la série marqué *B..2* illustré par Ducret 1950, mais toutes les assiettes à décor de Chinois polychromes ne sont pas marquées. Voir une assiette de même décor dans Guillemé-Brunon, 1999, p. 95, attribuée à Lunéville.

<sup>110</sup> Portant respectivement les marques *NP* 2 et 3 *NP* (plusieurs exemplaires conservés dans les collections du Bois d'Épense).



LNV 24

Fig. 2-19: Vase à thériaque à mascarons sur piédouche, h. 45 x l. 37 cm, grand feu polychrome, décor de fleurs, insc. *THERIAQUE* dans une cartouche de serpents entrelacés, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Lunéville, musée du Château, détruit dans l'incendie de 2003, analyse LNV 24. © M. Beck-Coppola.



Fig. 2-20: Assiette à cinq lobes en accolade, Ø 24 cm, grand feu camaïeu manganèse, décor «au phénix», fleurettes et papillon à l'aile, marqué 3/NP en manganèse, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 2-21: marque 3/NP en manganèse de la Fig. 2-20.



Fig. 2-22: Plat ovale à bord contourné, L. 32 x l. 22,5 cm, grand feu camaïeu manganèse, décor «au Chinois et à la pagode», marqué NP/3 en manganèse, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.



Fig. 2-23: Marque NP/3 en manganèse de la Fig. 2-22.



Fig. 2-24: Assiette à huit agrafes, Ø 24 cm, grand feu polychrome, décor «au Chinois», fleurettes à l'aile, marqué NP/2 en bleu, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.



Fig. 2-25: Marque NP/2 en bleu de la Fig. 2-24.



Fig. 2-26: Persillère cylindrique à mascarons, h. 49 cm, grand feu polychrome, décor «au Chinois», milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Lunéville, musée du Château, détruit dans l'incendie de 2003, analyse LNV 22. © M. Beck-Coppola.



Fig. 2-27: Assiette à cinq lobes en accolade, Ø 22,5 cm, grand feu polychrome, décor «au Chinois» oiseau et fleurs, marqué NP/2, Lunéville, manufacture de Jacques II Chambrette, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Musée National Suisse de Zurich, inv. LM 23385. © Musée.



Fig. 2-28: Marque NP/2 de la Fig. 2-27.



Fig. 2-29: Légumier ovale, prises en forme de branchages, L. env. 27 cm, grand feu camaïeu manganèse, décor «au Chinois» et armoiries de Salm, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Sélestat, Bibliothèque Humaniste. © J. Rosen.



Fig. 2-30: Décor «au Chinois» en camaïeu manganèse, détail de la Fig. 2-29.



Fig. 2-31: Plat ovale à bord contourné, L. 35 x l. 25 cm, grand feu polychrome, décor «au bouquet noué», marque NP/I longue en bleu, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Monthluc, Musée des musiques populaires. © J. Rosen.

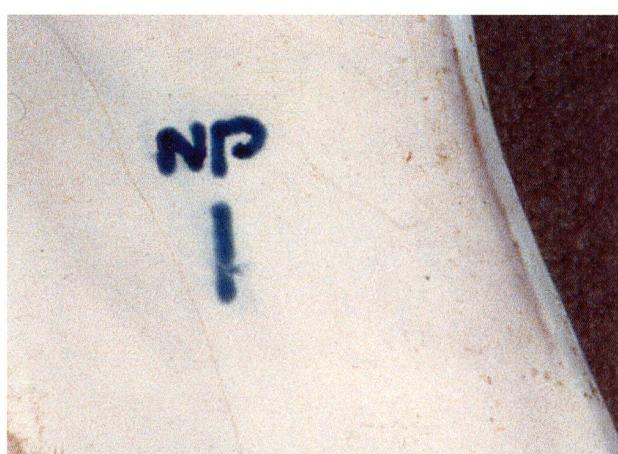


Fig. 2-32: Marque NP/I longue en bleu de la Fig. 2-31.



Fig. 2-33: Plat ovale à bord contourné, L. 35,5 x l. 25 cm, grand feu camaïeu manganèse, décor roccaille, marque *NP/I* longue en manganèse, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Montluçon, Musée des musiques populaires.  
© J. Rosen.

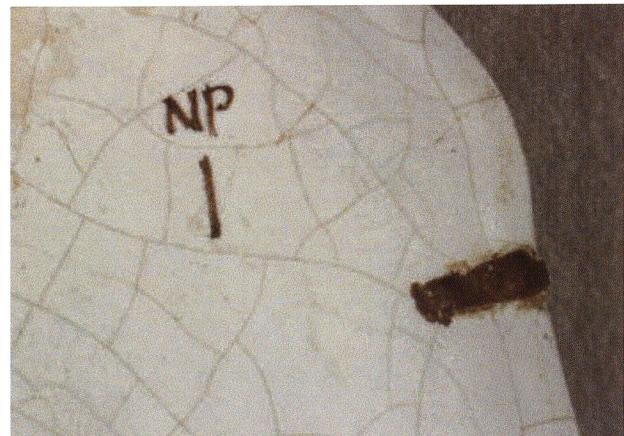


Fig. 2-34: Marque *NP/I* longue en manganèse de la Fig. 2-33.



Fig. 2-35: Pot à plantes octogonal à mascarons sur piédouche, h. 20,5 cm, grand feu polychrome, décor de guirlandes festonnées et frise de triangles, marque *NP/I* longue en vert, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Commerce 1992. © J. Rosen.



Fig. 2-36: Marque *NP/I* longue en vert de la Fig. 2-35.



Fig. 2-37: Bidet violonné, L 42 cm, grand feu polychrome, décor de fleurs stylisées, marque *4/ SC* en bleu, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Genève, Musée Ariana, inv. AR 5717. © J. Rosen.



Fig. 2-38: Marque *4/ SC* en bleu de la Fig. 2-37.



Fig. 2-39: Assiette à huit agrafes, Ø 24 cm, grand feu polychrome, décor de fleurs stylisées, marqué *S 2* en bleu, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Bâle, Musée zum Kirschgarten. © A.-M. Rosen.



Fig. 2-40: Plat à barbe, L. 29,7 x l. 23 cm, grand feu polychrome, décor d'œillet, frise de croisillons et réserves à l'aile, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Beaune, Musée des Beaux Arts, inv. 44.1166. © J. Rosen.



Fig. 2-41: Pique-fleurs demi-lune, L. 17,5 x h.9 cm, grand feu polychrome, décor de frise de croisillons et réserves et frise de triangles sur le pied, marqué *F.../3* en bleu, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 2-42: Marque *F.../3* en bleu de la Fig. 2-41.

polychrome à rehauts rouges de fleurs semblables à celles du vase à thériaque évoqué plus haut (*Fig. 2-31 et Fig. 2-32*). La deuxième est un plat de même forme orné d'un cartouche rocaille en camaïeu manganèse conservé au musée de Montluçon (*Fig. 2-33 et Fig. 2-34*)<sup>111</sup>, qui peut être comparé avec l'assiette décorée des armoiries de Mgr de St Simon (1732-1760) trouvée dans les fouilles de Frescaty et analysée (LNV 6)<sup>112</sup>. La troisième – sinon la dernière, car cette seconde marque est relativement courante –, est un petit pot à plantes octogonal à mascarons sur piédouche, dont les guirlandes festonnées surmontent une frise de fleurons verts et de triangles bleus alternés qui court à la base du pied (*Fig. 2-35 et Fig. 2-36*), ornement principal d'un tesson analysé également issu de Frescaty (LNV 10).

Si Nicolas Pioche n'est mentionné que de 1745 à 1751, on est tenté d'attribuer une partie de ces signatures *NP* observées sur de nombreuses pièces à décors variés à l'atelier de Nicolas Pinchart, cité au moins en 1756, puis comme «peintre à la manufacture de faïence» le 4 décembre 1758<sup>113</sup>. À la mort de Chambrette, il quitta Lunéville pour Saint-Clément où il est signalé en 1761, et revint à Lunéville où il mourut le 31 décembre 1766, à l'âge de trente-trois ans.

<sup>111</sup> Voir également Ducret 1950, abb. 44 p. 65, marqué *NP/3*.

<sup>112</sup> On comparera aussi avec une assiette en camaïeu manganèse marquée *NP/3* reproduite par Ducret 1950, n° 44 p. 65. Cette marque figure également sous le plat à décor de Chinois en camaïeu manganèse.

<sup>113</sup> Ducret 1950, n° 37 p. 57, et Guillemé-Brunon 1999, p. 132. Bastian 2009, p. 56, en montre d'autres exemples.

## Les autres décors de grand feu du groupe Lunéville pâte A

Si, dans un premier temps, ces exemples de pièces marquées *NP* permettent d'attribuer à la manufacture de Jacques II Chambrette à Lunéville toute une série de faïences de formes et de décors variés, les autres tessons analysés de ce grand groupe magnésien lunévillois nous autorisent à lui attribuer également d'autres faïences, porteuses d'autres marques. Le décor du bidet trouvé à Frescaty (LNV 7, voir *annexe 1*), avec ses deux œillets dont un en bouton, un papillon aux ailes déployées, trois petits motifs différents de rosettes groupées par trois et trois fleurettes stylisées, peut ainsi être comparé à un bidet de même forme conservé au musée Ariana de Genève, dont le revers porte le chiffre 4 surmontant les lettres SC (*Fig. 2-37 et Fig. 2-38*)<sup>114</sup>. Les fleurs stylisées visibles sur ce bidet de Frescaty montrent d'autres types de décors floraux plus naïfs, qui peuvent être utilisés non plus comme motif secondaire mais comme élément principal, ainsi qu'il apparaît sur le tesson LNV 11 (voir *annexe 1, p. 98 et 101*). Une assiette de la même forme «à agrafes» que celle de la *Fig. 2-24*, conservée au musée zum Kirschgarten de Bâle nous fournit un exemple de ces compositions florales assez simples, mais néanmoins charmantes, marquée ici *S 2* (*Fig. 2-39*)<sup>115</sup>. Le classique décor «au panier fleuri» originaire de Rouen a également été traité par Chambrette. En camaïeu bleu, il orne les restes d'un plat à barbe de Frescaty dont le bord porte une frise de croisillons à réserves (LNV 8)<sup>116</sup>, qui permet l'attribution de celui du musée des Beaux Arts de Beaune, de même forme et non signé, mais à décor polychrome, avec un bord traité d'une manière semblable, le centre orné d'un modeste œillet stylisé (*Fig. 2-40*). Un pique-fleur demi-lune à décor polychrome marqué *F.../3* reprend à sa partie supérieure la frise à croisillons de ce plat à barbe avec, à sa base, la frise de fleurons et de triangles verts et bleus du tesson LNV 10 et de la *Fig. 2-35* (*Fig. 2-41 et Fig. 2-42*)<sup>117</sup>.

Les restes d'un pichet aux couleurs vives trouvé lors de fouilles au pied du rempart Tivoli à Dijon (LNV 29, voir *annexe 1*), qui fait aussi partie de ce groupe d'analyses, montrent un stade ultime de l'évolution du décor «au bouquet noué», parfois accompagné d'un motif de marguerite rouge en forme de cocarde flanquée de points jaunes que l'on retrouvera sur de nombreuses autres pièces, motif qui connaîtra beaucoup de succès, à Lunéville comme ailleurs, et notamment en Franche-Comté. D'autre part, les restes d'un service composé de plusieurs assiettes circulaires dont le bord est décoré en camaïeu bleu d'une frise de motifs sommaires alternés et dont l'aile porte l'inscription *SERVICE DE FRESCATY* (LNV 12, *Fig. 2-43*)<sup>118</sup> montrent que la manufacture Chambrette a également réalisé un certain nombre d'objets plus utilitaires et moins décorés, ce que l'on pouvait d'ailleurs imaginer aisément.

Parmi les divers restes analysés des vases de jardin à décor héraldique issus des fouilles du château de Frescaty, certains fragments appartenant à ce groupe chimique sont décorés en camaïeu bleu des armoiries des Montmorency-Laval (LNV 4, *Fig. 2-44*). Il s'agit de Louis Joseph de Montmorency-Laval, né le 11 décembre 1724 et mort le 17 juin 1808<sup>119</sup>. Cet ecclésiastique français, évêque d'Orléans de 1754 à 1758, puis de Condom de 1758 à 1760, a été le 94<sup>e</sup> évêque de Metz de 1760 à 1801, et semble s'être intéressé de près aux arts du feu: autorisé par lettres patentes du duc de Lorraine à consacrer à la fabrication du verre les immenses forêts de la châtellenie de Baccarat, il y créa en 1765 la célèbre usine sous le nom de Verrerie de Sainte-Anne. En dépit d'un style que l'on aurait cru plus précoce, ce vase de jardin pourrait donc en toute logique être daté du tout début des années 1760, ce qui tend à prouver que la composition des pâtes des faïences magnésiennes de la manufacture Chambrette a été conservée au moins un temps après sa mort.

## Les marques des décors de grand feu

Dans ces séries abondantes, on rencontre de très nombreuses autres faïences de grand feu qui, bien qu'ornées de décors en tous points identiques, portent d'autres marques très diverses, déjà signalées et relevées, alors attribuées à Lenzbourg par Sigfried Ducret en 1950<sup>120</sup>. Les décors de ces faïences, bien caractérisés et relativement répétitifs, peuvent être regroupés en plusieurs séries, dans l'ordre décroissant de leur importance quantitative dans les collections.

Le premier, en camaïeu manganèse, de loin le plus fréquent, est dit «au phénix» (*Fig. 2-20*)<sup>121</sup>. Ensuite viennent

<sup>114</sup> Ce 4 correspond au nombre de *pièces* que représente le bidet, forme de grande taille.

<sup>115</sup> On retrouve ce décor marqué *NP* sur un huilier, sur une paire de caisses à plantes cubiques sans marque, ou sur une écritoire rectangulaire marquée *3/P* qui allie ce motif floral aux fleurons analysés du LNV 10 (eBay mai 2012).

<sup>116</sup> On trouve une variante de ce décor en camaïeu bleu sur une paire d'assiettes non marquées du musée Ariana à Genève (n° 8776).

<sup>117</sup> Voir un modèle identique marqué *2/SC* à l'Hôtel-Dieu de Louhans (n° 639) et un autre marqué *3/NP* en bleu in Ducret 1950, Abb. 45 p. 66.

<sup>118</sup> Dans la mesure où nous ne disposons pas d'objet entier pour illustrer ce décor, nous reproduisons les tessons archéologiques, comme pour le n° suivant.

<sup>119</sup> Comme ces armoiries semblent bien être celles d'un évêque, ce n'est qu'à regret que nous devons exclure Guy Claude Roland de Laval-Montmorency, dont les dates auraient pu sembler mieux convenir à la stylistique de ce décor. Dit Comte de Laval puis Maréchal de Montmorency (1677-1751), ce militaire commanda au pays messin en 1741, puis en Lorraine, en 1744. Nommé maréchal de France le 17 septembre 1747, il quitta le commandement de la Lorraine le 31 octobre suivant.

<sup>120</sup> Ducret 1950, p. 50-67.

<sup>121</sup> Le musée de Montluçon en conserve un ensemble de plusieurs dizaines de pièces.



Fig. 2-43: Tesson d'assiettes circulaires, grand feu camaïeu bleu, insc. en noir ...CE DE FRESCAT..., partie de service du château de Frescaty (Metz), milieu du XVII<sup>e</sup> s. Fouilles de Frescaty, (A. Masquillier), dépôt de Scy-Chazelles, analyse LNV 12. © J. Rosen.



Fig. 2-44: Fragment de vase de jardin, grand feu camaïeu bleu, armoiries de Mgr de Montmorency-Laval, évêque de Metz (1760-1801), vers 1760. Fouilles de Frescaty, (A. Masquillier), dépôt de Scy-Chazelles, analyse LNV 4. © J. Rosen.



Fig. 2-45: Plat à cinq lobes en accolade, Ø 29 cm, grand feu camaïeu manganèse, décor de fruits, marque N/3 en manganèse, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.



Fig. 2-46: Marque N/3 en manganèse de la Fig. 2-45.

les bouquets polychromes, noués ou non, avec différents stades d'évolution, comme on l'a vu plus haut (*Fig. 2-17, Fig. 2-19, Fig. 2-26, Fig. 2-31*), les Chinois sur terrasses en camaïeu manganèse (*Fig. 2-22, Fig. 2-30*), les fleurs et les fruits en camaïeu manganèse (*Fig. 2-45 et Fig. 2-46*), les décors rocaille en camaïeu manganèse (*Fig. 2-33*), les Chinois sur terrasses polychromes (*Fig. 2-26 et Fig. 2-27*), les Chinois seuls polychromes (*Fig. 2-24*), les fleurs diverses polychromes, d'une grande variété (*Fig. 2-37, Fig. 2-39*). Il faut également citer les terres à feu précoce à décors polychromes variés (*Fig. 2-12, 2-14, 2-16*), celles qui ont un œillet central en camaïeu bleu et un revers moucheté manganèse, encore trop souvent attribuées en bloc à la Franche-Comté qui les a beaucoup imitées, et les grosses pièces de forme, les plus rares. La comparaison de certaines de ces pièces marquées avec d'autres décors beaucoup moins évidents mais présentant les mêmes marques peut également permettre une extension des attributions qui met en évidence l'incroyable diversité des productions de cette manufacture, dont le présent article ne peut prétendre à la présentation exhaustive.

À partir d'un corpus restreint d'une centaine de pièces sélectionnées, nous avons tenté d'établir une liste de ces marques, en indiquant les différents décors sur lesquels on les trouve (voir *annexe 3, p. 110*), mais leur signification ne va pas sans poser quelques problèmes<sup>122</sup>. Comme on l'a vu, la marque *NP* du Nain Bébé est revendiquée par la mention *fecit* – sans doute par Nicolas Pioche –, et les autres marques *NP* pourraient évoquer l'atelier de Nicolas Pinchard. On pourrait alors penser que ces marques correspondent à un système de repérage par atelier, destiné à la comptabilité et à la rétribution des ouvriers. Toutefois, on remarque que de nombreux décors identiques, probablement exécutés par les mêmes peintres, portent souvent des marques différentes, très nombreuses, qu'il n'est pas possible de faire correspondre avec les initiales des ouvriers repérés dans les archives. D'autre part, la même marque peut se retrouver sur des pièces très variées, de styles très divers. L'interprétation la plus vraisemblable est alors que chacune de ces marques renvoie à un code préétabli qui permet de distinguer ainsi, directement au défournement, les pièces qui sont destinées à un marchand revendeur particulier ou à une commande spécifique, et d'éviter des manipulations. C'est d'ailleurs ce que semble indiquer l'inventaire de 1759, qui mentionne un lot de pièces destinées à un marchand suisse, ainsi que les archives exhibées lors de l'exposition *Turqueries au château de Lunéville* en 2009.

Il faut enfin noter enfin qu'à cette date relativement précoce où le marquage des pièces reste une exception, ce système mis en place par Jacques II Chambrette à Lunéville est le plus ancien et le plus élaboré que nous connaissons, peut-être inspiré par celui que les Hannong ont commencé

à mettre en place à Strasbourg quelque temps auparavant. Quoiqu'il en soit, par la diversité des formes et des décors et l'organisation inhérente qu'il sous entend, il est à l'évidence la marque d'une entreprise moderne et dynamique tournée vers la grande diffusion, importance économique d'ailleurs reconnue et soulignée lors de son accession au titre de «Manufacture royale» le 16 mars 1758 évoquée plus haut.

### **Les faïences à décor de réverbère du grand groupe magnésien (Lunéville pâte A)**

Apparues vers les années 1750 à la suite de celles de Strasbourg, les premières faïences de réverbère de Lunéville en reprennent d'abord pendant quelque temps le décor «à la fleur des Indes», comme l'a d'abord montré Rudolf Schnyder (Schnyder 1974, *Fig. 2-51*), et comme l'explique fort bien Jacques Bastian<sup>123</sup>. Ces séries sont contemporaines des faïences de grand feu marquées décrites plus haut, comme le prouvent les formes comparables de terrines ovales ou de plats ovales à bord contourné et circulaires à cinq lobes, ainsi que les rares pièces marquées, qui le sont souvent d'un *F* déjà vu sur le grand feu (*Fig. 2-47, Fig. 2-48, Fig. 2-49, Fig. 2-50*)<sup>124</sup>. Malheureusement, aucun exemplaire de ces séries n'a pu encore être analysé.

Le véritable engouement pour les décors de réverbère a sans doute été dû à la possibilité technique qu'offre le pourpre de Cassius de peindre des roses «au naturel», qui ont remplacé les «fleurs des Indes» et Chambrette a dû très tôt s'attaquer à copier ces décors mis au point par Paul Hannong à Strasbourg; peut-être a-t-il commencé par en faire des prototypes en grand feu, assez réussis, comme semble l'attester une assiette de la même forme à agrafes en relief dont le beau rouge de fer est employé avec adresse pour remplir les pétales de la rose (*Fig. 2-52*)<sup>125</sup>. Cependant, le passage au décor «à la rose de réverbère» n'a pas été sans poser de problèmes techniques, comme on va le voir.

Dans les premiers décors de ce type pratiqués par Lunéville, que l'on retrouve en abondance sur les mêmes formes que le grand feu, et dont on peut voir des exemplaires dans Ducret 1950 et dans Schnyder 1973<sup>126</sup>, la rose n'est que grossièrement esquissée, les motifs sont cernés de noir, et le pourpre est très sombre et mal maîtrisé (*Fig. 2-53*), ce qui entraîne souvent la présence de taches, particularité technique que Jacques Bastian a déjà eu l'occasion de souligner<sup>127</sup>. Dans cette série de rose de réverbère précoce où la fleur peut être accompagnée d'un ou deux papillons, les pièces marquées sont rarissimes, et nous n'en avons rencontré jusqu'ici que deux exemplaires, dont celui-ci, avec la marque *IS/3* (*Fig. 2-54*), qui existe par ailleurs à l'identique sur un plat ovale à décor de grand feu de Chinois en camaïeu manganèse<sup>128</sup>.



Fig. 2-47: Assiette à cinq lobes en accolade, Ø 25 cm, réverbère polychrome, décor de «fleur des Indes», marque F/3 en noir, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. du Bois d'Épense. © J. Rosen.

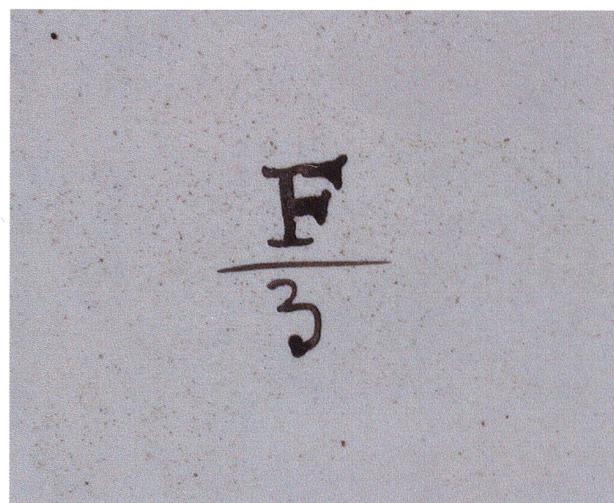


Fig. 2-48: Marque F/3 en noir de la Fig. 2-47.



Fig. 2-49: Plat ovale à bord contourné, L 35 x l. 24,5 cm, réverbère polychrome, décor de «fleur des Indes», marque F/JP en noir, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. part. © J. Rosen.

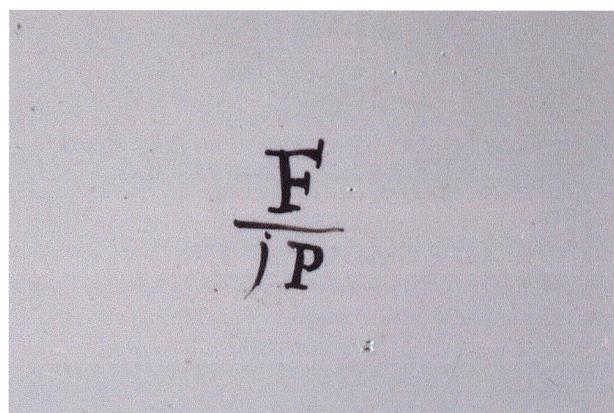


Fig. 2-50: Marque F/JP en noir de la Fig. 2-49.

Notre grand groupe de faïences magnésiennes comprend également l'échantillon LNV 13 provenant de Frescaty, dont le décor appartient à cette famille. Il est fort probable que nous ayons là un exemplaire des faïences recensées dans l'inventaire de la manufacture en 1759, comme les assiettes peintes à quinze sols, les tasses à fleurs à trente sols ou les sept cent trente sept pièces de fayance en pourpre à neuf livres la douzaine, mêlées, il est vrai, aux «terres de pipe» qui seront étudiées séparément plus loin. Cet échantillon LNV 13 permet l'attribution d'une assiette à huit lobes, avec le bord ponctué de huit agrafes en relief bien caractéristique (Fig. 2-55), dont le motif de rose aux pétales éclairés appartient à un stade encore plus évolué par rapport aux premiers décors de ce type pratiqués par Lunéville. Les motifs sont toujours cernés de noir, les jaunes ombrés et les feuilles très nervurées, et on y reconnaît la tache due à une mauvaise

<sup>122</sup>Ces questions ont également été brièvement évoquées par Jacques Bastian (Bastian 2009, p. 70-71).

<sup>123</sup>Bastian 2009, p. 63-64.

<sup>124</sup>Ducret 1950 en reproduit un certain nombre, mais non marquées (Abb. 20-23 p. 39-43) ; voir Schnyder 1973, ill. 6 marquée F/Z (inv. dep 3345) et ill. 7, non marquée (inv. dep 3325), et Bastian 2009, non marquée, p. 63-65.

<sup>125</sup>Forme dont nous avons déjà pu voir deux autres exemplaires en grand feu, l'échantillon LNV 1 et l'assiette à décor de Chinois (Fig. 2-24).

<sup>126</sup>Par exemple in Ducret 1950, Abb. 17-18-19 p. 35-37, et 24-25 p. 43-44, et Schnyder 1973, ill. 9.

<sup>127</sup>Bastian 2009, *op. cit.*, p. 63.

<sup>128</sup>Je remercie Marie-Thérèse Torche de m'avoir fait connaître cette assiette. Le plat a été présenté par la Galerie Perlès à Paris en janvier 2012. La seconde pièce à décor de rose de réverbère marquée est un grand plat à poisson ovale à bord contourné conservé au musée d'Orbigny Bernon de La Rochelle, dont le décor est un peu plus évolué et qui porte la marque P I.



Fig. 2-51: Deux vases d'apothicairerie couverts sur piédouche, h. 30 cm, réverbère polychrome, décor de «fleur des Indes» et armoiries de Stanislas, insc. *Tablettes Diacartamy* et *Electuaire Diacartamy*, circa 1750, provenant de l'apothicairerie de Stanislas pour l'hôpital de Lunéville, Galerie Béal, Paris. © Galerie Béal.



Fig. 2-52: Assiette à huit agrafes, Ø 24 cm, grand feu polychrome, décor de rose rouge, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 2-55: Assiette à huit agrafes, Ø 24 cm, réverbère polychrome, décor de rose pourpre, circa 1760. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 2-53: Assiette à cinq lobes en accolade, Ø 25 cm, réverbère polychrome, décor de rose pourpre, fleurs des Indes et papillon à l'aile, marquée *i s/ 3*, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Coll. part. © Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Primula Bosshard.

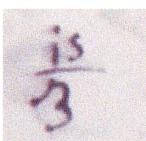
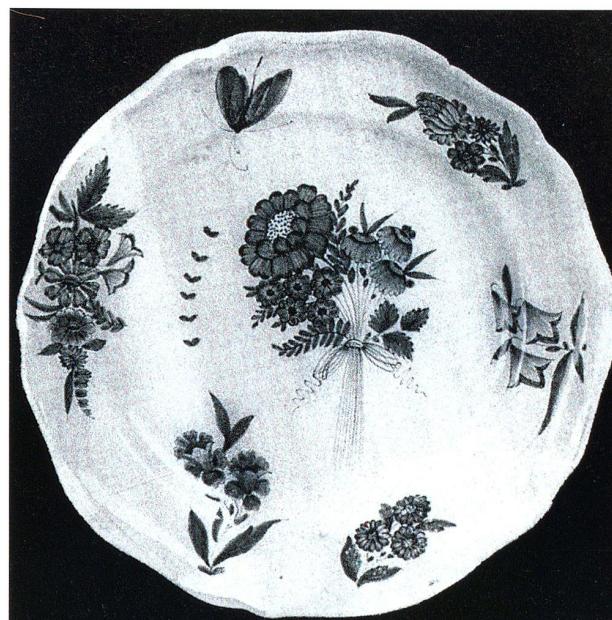


Fig. 2-54: Marque *i s/ 3* de l'assiette de la Fig. 2-53.



332  
ELEVEN FRENCH FAIENCE SHAPED CIRCULAR PLATES painted in a pale palette with a tied bouquet, scattered bouquets and specimen flowers and a massive insect within a shaped moulded rim (one cracked), various marks in blue including, G.3., B/3 *Lafosse* and 3/R, L3, circa 1770, probably Lunéville  
25cm. diam. (11)  
Cf. a pair of plates of this pattern sold in these Rooms on 4 July 1988, lot 199.  
Estimate: £800-1,200

Fig. 2-56: Assiette à cinq lobes en accolade, Ø 25 cm, grand feu polychrome, décor de «bouquet noué», d'une série de onze marquées *G...3, B/3, Lafosse, et 3/R, L3/3*, milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Vente Christie's, Londres, 12 juin 1995, lot n° 332. © Catalogue de vente.

maîtrise du pourpre de Cassius. Les deux autres témoins, LNV 16 et LNV 17 (voir annexe I, p 98 et 101), montrent l'évolution de ce décor peu après les années 1760, suivant les modèles de Joseph Hannong à Strasbourg, avec l'apparition de demi-marguerites et de fleurettes bleues qui viennent flanquer la rose, éventuellement accompagnée d'une autre rose, d'une tulipe ou d'un oeillet, et un traitement général des fleurs plus souple et moins stylisé.

### Datation des faïences du groupe magnésien (Lunéville pâte A)

Pour les productions précoces, seul le «Nain Bébé» en terre à feu daté de 1746 nous fournit un repère chronologique précis et, au vu du style des pièces en terre à feu qu'on peut attribuer à sa manufacture, il est probable que Chambrette ait largement fait usage de ce matériau dans les premières décennies, comme le montrent par ailleurs les

beaux bustes et les grandes sculptures qu'il a réalisés<sup>129</sup>. En ce qui concerne la datation des faïences du grand groupe magnésien, nous possédons heureusement quelques repères. Parmi un ensemble de onze assiettes semblables de la série portant le décor au «bouquet noué» et diverses marques – *G.3, B/3, 3/R et L3* –, vendues le 12 juin 1995 par Christie's à Londres sous le n° 332, mal datées «circa 1770» et attribuées «probablement à Lunéville», une pièce était signée du nom de *Lafosse*, ouvrier que Marie-Ange Grandjean a retrouvé à Lunéville sous le nom de *La Fausse* en 1752 (Fig. 2-56). D'autre part, un bas d'écuelle de la collection Bastian à décor d'un ordre religieux portant

<sup>129</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'il ait abandonné la terre à feu, comme le montrent les nombreuses pièces marquées des années 1750-1760 à décor d'œillet en camaïeu bleu, dont le revers est moucheté manganeuse, aujourd'hui couramment attribuées à la Franche-Comté.

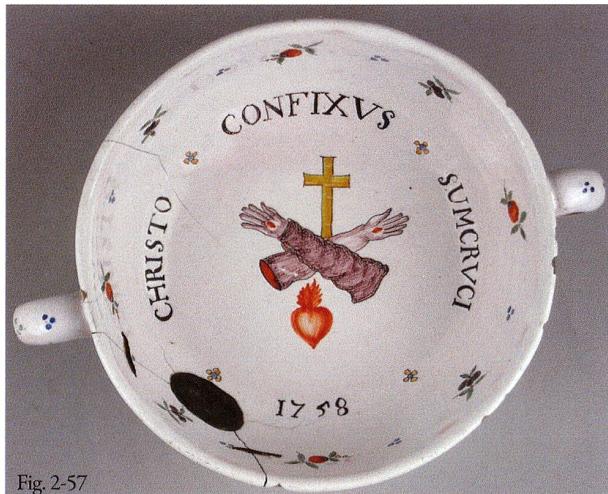


Fig. 2-57



Fig. 2-58

Fig. 2-57 et 58: Écuelle à bouillon, L. 22 cm, grand feu polychrome, décor de bras du Christ croisé, croix et cœur ardent (ordre religieux), petites fleurs stylisées avec rouge, insc. *CHRISTO CONFIXUS SUMCRUCI*, daté 1758, marque A/2. Coll. Bastian. © J. Bastian.

l'inscription *CHRISTO CONFIXUS SUMCRUCI* (Fig. 2-57), dont les flancs sont ornés de petites fleurs rouges caractéristiques déjà rencontrées (Fig. 2-58), portant la marque A/2 en vert et daté 1758, date de la mort de Jacques II Chambrette, montre la pérennité de ces décors floraux dans la décennie 1750-1760. Enfin, le tesson de Frescaty armorié évoqué ci-dessus (LNV 6), permet de donner le terminus ante quem de 1760, qui correspond à la fin de l'épiscopat de Mgr de St Simon.

Il est ainsi possible aujourd'hui d'attribuer avec certitude ces séries encore très abondantes dans les collections à la manufacture de Jacques II Chambrette à Lunéville et de les dater, à l'intérieur d'une fourchette large, des années 1746 à 1760, période qui correspond exactement à sa plus grande pro-

spérité. La vaste aire de diffusion de ces productions est bien confirmée par l'inventaire dressé après la mort de Chambrette en 1759, qui recense une clientèle de marchands tant dans la Lorraine proche que dans l'ensemble du Royaume et à l'étranger. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que le succès considérable de ces productions ait entraîné l'apparition précoce d'imitations, aussi bien en France, et notamment en Franche-Comté, qu'à l'étranger, comme à Arnhem aux Pays-Bas (Ressing-Wolfert 2005).

## LES PRODUCTIONS DE LUNÉVILLE POSTÉRIEURES À JACQUES II CHAMBRETTÉ (LUNÉVILLE PÂTE B)

Jean Rosen

Nous avons vu plus haut que le deuxième groupe de pâtes magnésiennes (LNV 18, 19, 20, 26, 28), aux décors exclusivement de réverbère, appartient à une production que l'on peut rattacher à Lunéville, mais que sa composition diffère cependant légèrement de celle du grand groupe magnésien étudié précédemment.

Sur les échantillons LNV 18 à 20 provenant de Frescaty, on voit des insectes et un groupe de petites «fleurs chinoises» dont les couleurs et le pourpre de Cassius ont été dégradés par le séjour en sous-sol. Il s'agit de motifs que l'on trouve sur l'aile de faïences dont le décor principal représente en général un ou plusieurs Chinois sur une terrasse avec deux rochers, décor que l'on trouve à l'identique sur des terres blanches, toujours bien attribuées à Lunéville, comme celle du musée du château<sup>130</sup> (Fig. 2-59). L'échantillon LNV 27, une jardinière détruite dans l'incendie du château, qui appartient au même groupe, avait également un décor de Chinois qui se caractérise, entre autres, par une profusion de rinceaux rocaille ainsi que la présence de feuilles lancéolées et de petites fleurs ovales pourpre, comme le montre la terrine légumier du musée lorrain de Nancy, jusqu'ici attribuée «aux Islettes» (Fig. 2-60)<sup>131</sup>. Dans la mesure où ces décors de Chinois de réverbère ne se sont répandus que bien après les années 1760, il est plus que probable qu'après la mort de Chambrette, et sans doute pour ce qui concerne

<sup>130</sup> Voir *Céramique lorraine* 1990, n° 8, 9 et 10 p. 56-58 et Bastian 2009, 17 p. 66.

<sup>131</sup> Inv. ML III-1422, «att. aux Islettes», in *Faïences de Lorraine* 1997, n° 92 p. 122.

<sup>132</sup> Conservé à Paris au musée des Arts décoratifs, inv. 16036, ill. in Maire 2008, cat. 16 p. 112.

<sup>133</sup> Voir *Céramique lorraine* 1990, ill. 45 p. 93.

<sup>134</sup> Nevers, Société académique du Nivernais, inv. 15x7, et Sèvres-Cité de la Céramique, inv. MNC 12522, voir *Céramique lorraine* 1990, ill. 23 p. 71. Les deux pièces semblent vraiment issues de la même main. Je remercie vivement Jacques Bastian de m'avoir signalé l'assiette marquée *Niderviller* qui emporte la conviction.

ces productions, sous la direction de Charles Loyal, de 1772 à 1786, la manufacture ait modifié quelque peu sa recette de pâte pour mieux l'adapter à recevoir les nouveaux décors à la mode comme les chinoiseries.

L'un des derniers échantillons analysés de ce groupe provient du rafraîchissoir à bouteilles de liqueur, décoré au réverbère de «fleurs des Indes» polychromes en relief, détruit dans l'incendie du château (LNV 26). Cette forme existe également en terre de pipe, actuellement donnée au Pont aux Choux<sup>132</sup>, et un autre exemplaire en tous points semblables, attribué à Niderviller en raison de la marque *N* en manganèse qui figure sous le pied, est conservé au musée des Arts décoratifs de Strasbourg<sup>133</sup> (Fig. 2-61 et Fig. 2-62). On trouve cette même marque *N* sur deux autres pièces: une assiette à six lobes en accolade de la Société académique du Nivernais, à décor de rose pourpre en réverbère, et une assiette de même forme, en réverbère à décor de chiffre et de fleurs, faisant partie du service de Stanislas Leszczynski, conservée à Sèvres-Cité de la Céramique, où le *N* en manganèse est accompagné de la mention *Niderviller*<sup>134</sup>. Il faut donc envisager ici la possibilité d'un achat à Lunéville de



Fig. 2-59: Assiette à bord lobé irrégulier, Ø 25,5 cm, réverbère polychrome, décor de Chinois sur terrasse et papillons à l'aile, circa 1770. Lunéville, musée du Château, inv. 2008.3.17. © Musée.



Fig. 2-60: Terrine ovale couverte, L 27 cm, réverbère polychrome, décor de 4 Chinois sur terrasse, fretel, att. à Lunéville, circa 1770. Nancy, Musée lorrain, inv. III-1422 © M. Beck-Coppola.



Fig. 2-61: Rafraîchissoir à bouteilles de liqueur à deux compartiments et mascarons en museau d'animal, L. 29 cm, réverbère polychrome, décor de fleurs des Indes en relief, marqué *N c* en manganèse, biscuit de Lunéville décoré à Niderviller (?), circa 1755-1760. Strasbourg, Musée des Arts décoratifs, inv. CL 306. © Musée de Strasbourg.

biscuit ou de faïence blanche ensuite décorée à Niderviller, ce qui est toujours possible, même si cela reste une exception<sup>135</sup>, et écarter l'hypothèse d'une origine lunéilloise identique pour les trois rafraîchissoirs.

Enfin, le dernier échantillon de ce groupe, les restes d'un vase de pharmacie à décor de rose de réverbère détruit dans l'incendie du château (LNV 28),<sup>136</sup> montre qu'à cette époque, la manufacture a continué à réaliser couramment des décors floraux.

<sup>135</sup> Quand on constate les difficultés rencontrées par Lunéville avec les décors en réverbère et qu'on sait que Stanislas préféra s'adresser à Niderviller plutôt qu'à Chambrette pour réaliser les grands vases de son apothicairerie vers 1750-1755 (*Faïences de Lorraine* 1997, p. 43 sq.), on peut supposer que ce genre d'objet luxueux ait été décoré à Niderviller sur un biscuit provenant de Lunéville. Pour d'autres exemples d'achat de faïences à Lunéville par d'autres manufactures, cf. Revert et Noël 1995, p. 295-296.

<sup>136</sup> Nous ne sommes pas parvenu à mieux identifier l'aspect initial de cette pièce.

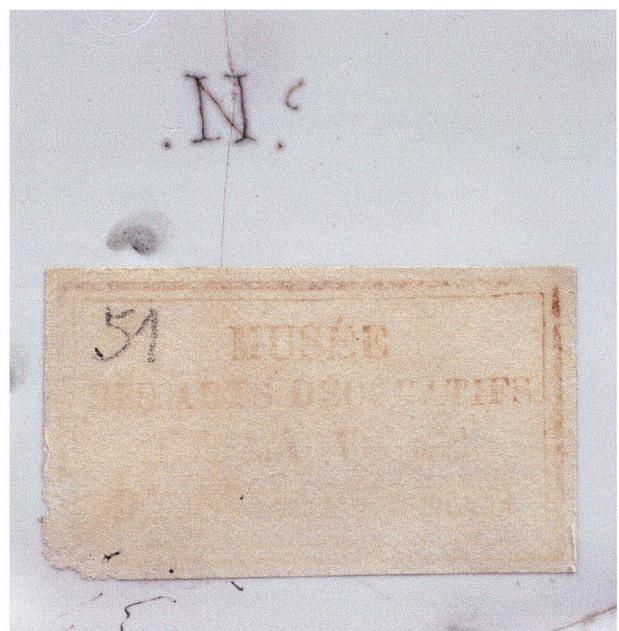


Fig. 2-62: Marque *N c* en manganèse de la Fig. 2-61.